



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE PROMOTION 2016/2017

MISSION JEUNESSE ET CITOYENNETÉ
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SEPTEMBRE 2017





SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE.....	5
La composition du Conseil Parisien de la Jeunesse.....	6
La désignation des nouveaux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse	6
Le rôle et le fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse	7
La promotion Victor Hugo « <i>Vouloir toujours, c'est le fait de Paris</i> »	9
Caractéristiques des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse.....	11
Répartition des membres par provenance géographique	11
Répartition par âge des membres de la promotion actuelle	12
Répartition par statut des membres de la promotion actuelle	12
Les candidats au Conseil Parisien de la Jeunesse.....	13
Répartition par genre et par âge des candidats.....	13
Motivation des candidats	14
Perceptions des attentes des jeunes parisiens	14
LES TRAVAUX DE LA PROMOTION 2016/2017	16
Les temps forts du Conseil Parisien de la Jeunesse.....	17
La communication devant le Conseil de Paris.....	17
Le séminaire de rentrée.....	18
Les trois séances plénières	19
Les consultations.....	21
Le Schéma de Développement Touristique	21
Les recommandations du Conseil Parisien de la Jeunesse	22
Le Plan Climat Air Énergie	22
Modalités de transmission de la mémoire	23
Améliorations à apporter aux outils de participation citoyenne de la Ville de Paris	23
MIE « Paris ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques »	24
Les vœux du Conseil Parisien de la Jeunesse	25
Vœu du CPJ sur le logement	25
Vœu du CPJ sur le harcèlement de rue.....	25
LA MOBILISATION POUR LA CANDIDATURE DE PARIS À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024	27
La « Jeunesse en Jeux pour Paris 2024 » : rencontre métropolitaine Paris / Seine-Saint-Denis ..	28
Le Comité « Génération 2024 ».....	31
LES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE.....	33
Représentations dans des comités et instances	34
Le Comité jeunes et les actions de l'Anacej.....	34
Le Conseil d'administration de la Fondation Paris Habitat	35
Les jurys de Réinventer la Seine	35
Le Conseil des Générations Futures.....	35
Les commissions d'attributions des aides « Quartiers Libres »	36

La Commission Parisienne du Débat Public (CPDP)	36
Les ateliers sur la Charte de la Participation Citoyenne.....	36
La commission <i>ad hoc</i> du budget participatif parisien 2017	37
Le jury des Acteurs du Paris Durable	37
Représentations du CPJ lors de rencontres et d'évènements	38
Le festival Espresso de l'association Jets d'encre	38
La rencontre avec le Conseil des Jeunes de Koungou (Mayotte).....	38
La rencontre d'une délégation d'étudiants américains	38
Le festival Solidays	39
La campagne « La nuit est à tous »	39
Présentation du CPJ devant d'autres groupes de jeunes.....	40
Autres grands événements	40
CALENDRIER DE TRAVAIL DE LA PROMOTION 2016-2017	42
ANNEXES	47
Annexe 1 : Lettre de saisine de la Maire de Paris (janvier 2017).....	48
Annexe 2 : Communication du CPJ devant le Conseil de Paris (septembre 2016)	50
Annexe 3 : Avis sur le projet de schéma de développement touristique (octobre 2016)	54
Annexe 4 : Lettre de réponse de Jean-François MARTINS (janvier 2017)	56
Annexe 5 : Recommandations pour le projet de plan Climat Air Energie (mars 2017)	58
Annexe 6 : Lettre de réponse de Célia BLAUDEL (mai 2017)	61
Annexe 7 : Recommandations sur les modalités de transmission de la mémoire (janvier 2017) ...	63
Annexe 8 : Lettre de réponse de Catherine VIEU-CHARIER (mars 2017)	66
Annexe 9 : Recommandations pour l'amélioration des outils de participation citoyenne de la Ville de Paris (septembre 2017).....	68
Annexe 10 : Propositions sur l'interculturalité suite à la saisine de la Mission d'information et d'évaluation (février 2017)	70
Annexe 11 : Vœu sur le harcèlement de rue (novembre 2014)	73
Annexe 12 : Lettre de la Maire de Paris et des Présidents des EPT de la métropole (décembre 2016).....	75
Annexe 13 : Lettre de la Maire de Paris et des Maires des communes partenaires (mai 2017)	76
Annexe 14 : Les 24 propositions des jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (juillet 2017)	77
Annexe 15 : Manifeste de la Jeunesse pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (juillet 2017).....	85



PRÉSENTATION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE



LA COMPOSITION DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Créé en 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est une instance de démocratie participative qui permet aux jeunes Parisiens d'être associés à la définition et à la mise en œuvre des politiques municipales. Ses règles de fonctionnement ont été revues par le Conseil de Paris en 2009, 2012 et 2014.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est composé de 50 hommes et 50 femmes âgés de 15 à 30 ans qui habitent, étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris. Ses membres sont désignés, pour un mandat de deux ans non renouvelable.

LA DÉSIGNATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse sont désignés sur la base du volontariat et sont départagés par un tirage au sort.

Un appel à candidatures a été lancé en octobre 2016 et les jeunes Parisiens ont eu un mois pour présenter leur candidature. Celui-ci a été largement relayé par voie d'affiches dans les équipements municipaux ainsi que sur les réseaux sociaux. 1632 candidatures répondant aux critères d'âge et de lien avec Paris ont été enregistrées par la Ville de Paris.

Le mercredi 2 novembre 2016, un tirage au sort, réalisé par un huissier de justice, a été organisé en public dans l'auditorium du Centre Paris Anim' Les Halles-Le Marais (1^{er}) afin de pourvoir au remplacement des membres ayant terminé leur mandat. 65 candidats, 32 femmes et 33 hommes ont été tirés au sort. Pour la première fois, la séance de tirage au sort a été filmée et diffusée en direct sur la page publique du compte Facebook de l'instance.

D'une moyenne d'âge de 23 ans, les membres de la promotion habitent pour 86 % à Paris et 14 % d'entre eux résident en banlieue mais étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière sur Paris.



Tirage au sort public des membres du CPJ par un huissier le 2 novembre 2016 au Centre Paris Anim' Les Halles-Le Marais (1^{er}).

LE RÔLE ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Depuis la réforme de l'instance votée par le Conseil de Paris en septembre 2014, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pour rôle :

- **d'associer les jeunes Parisiens à l'élaboration des politiques municipales ;**
- **d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens ;**
- **d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisiens vers l'autonomie.**

C'est dans ce cadre que les membres du CPJ reçoivent désormais tous les ans une lettre de saisine de la part d'Anne HIDALGO, la Maire de Paris ([annexe 1](#)). Cette note fixe le cadre des travaux du CPJ en indiquant les sujets sur lesquels la collectivité souhaite recueillir l'avis et les propositions des membres du conseil.

Quatre formes différentes de saisine sont mises en œuvre :

- **l'association des membres du CPJ à des concertations** : le CPJ est invité à participer ou à désigner des représentants dans le cadre d'une concertation avec d'autres acteurs de la société civile parisienne ou de représentants des institutions ;
- **la demande faite au CPJ de formuler des propositions sur une question précise** : le CPJ est saisi pour apporter des idées nouvelles sur un sujet ou pour répondre à une problématique donnée. Il peut auditionner l'administration et les acteurs de la société civile et organiser des visites de terrain. Ce type de saisine donne lieu, à l'issue du travail du CPJ, à un « rapport » remis à la Maire de Paris ;
- **la consultation du CPJ sur un projet, de délibération notamment, porté par la collectivité**. Le projet est présenté au CPJ par l'adjoint(e) à la Maire de Paris en charge du dossier. Le CPJ a la possibilité d'auditionner l'administration et les adjoints de la Maire de Paris. Ce type de saisine donne lieu à la rédaction d'un « avis » qui est présenté par deux membres du CPJ en commission du Conseil de Paris. L'avis est également annexé au projet de délibération au moment de son vote par l'assemblée parisienne ;
- **la désignation de représentants au sein d'instances ponctuelles ou permanentes**. Des membres du CPJ sont invités à participer à une instance de concertation ou à participer à un groupe de travail ou à une réunion.

En outre, l'année de travail du CPJ est rythmée par deux temps forts :

- **une communication annuelle devant le Conseil de Paris** qui est l'occasion de présenter le rapport d'activité de l'instance, suivi d'un débat où tous les groupes politiques du Conseil de Paris prennent la parole ([annexe 2](#)).
- **la possibilité, prévue par le règlement intérieur du Conseil de Paris, d'émettre une fois par an un vœu afin d'interpeller les élus**. Dans ce cadre, le vœu est présenté en séance du

Conseil de Paris par l'Adjoint(e) à la Maire de Paris en charge de la jeunesse et soumis au vote de l'assemblée.

Des temps de formation à la prise de parole en public ont été proposés aux membres, afin de leur donner la possibilité d'assurer au mieux leurs fonctions. Trois temps de formation ont été organisés pour une trentaine de membres sur la barge du CROUS de Paris (13^e) le 28 janvier, le 25 février et le 4 mars 2017.

Des visites de terrain et de certaines « coulisses » de la Ville de Paris ont été proposées conjointement aux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse et à des volontaires en service civique de la Ville de Paris. Ils ont ainsi pu visiter les canaux parisiens le 14 juin 2017 et les catacombes municipales le 21 juin 2017.

À l'occasion de la campagne d'appel à candidatures lancée pour le renouvellement partiel de l'instance en octobre 2016, huit membres du CPJ ont eu l'occasion de tourner des vidéos de témoignages sur leur participation au sein de leur instance. Une journée de tournage a été organisée au Labo 6 de la Maison des Initiatives Étudiantes. Ces vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux¹.



Tournage dans les studios de la Maison des initiatives étudiantes – Labo 6 en octobre 2016.

¹ Pour consulter les vidéos : <https://www.facebook.com/conseilparisiendela jeunesse/video>

² Le rapport d'activité 2015/2016 est disponible ici : <https://api-site.paris.fr/images/89732>

LA PROMOTION VICTOR HUGO « VOULOIR TOUJOURS, C'EST LE FAIT DE PARIS »



La promotion Victor Hugo - « Vouloir toujours, c'est le fait de Paris » lors de la séance plénière d'installation du 26 novembre 2016.

M. ABDU Mohamed, 27 ans, étudiant
Mme ALDRISSI Fatima, 29 ans, salariée
M. ASSAL Alexandre, 26 ans, étudiant
Mme ATIL Stéphanie, 26 ans, étudiante
M. AZOULAY Christian, 23 ans, étudiant
Mme BANOUNI Mariam, 20 ans, étudiante
M. BARRAL Pierre, 22 ans, étudiant
M. BARRY Ousmane, 17 ans, lycéen
M. BAZIN Albert, 20 ans, étudiant *
M. BAZZI Waël, 21 ans, service civique
M. BELIN Maxime, 24 ans, étudiant
Mme BENDAHO Noura, 23 ans, étudiante
M. BERARDELLI Antoine, 21 ans, étudiant
Mme BOISROND Nadine, 30 ans, salariée
Mme BOURJON Clarisse, 28 ans, salariée
Mme BUTTICKER Juliette, 29 ans, salariée *
M. CARACASSE Reynald, 29 ans, salarié
M. CAUET Nicolas, 30 ans, salarié
Mme CERDAN Chloé, 28 ans, salariée *
M. CHALOPIN Alexis, 21 ans, étudiant *
Mme CHAURIN Lola, 21 ans, étudiante *
Mme COMBIER Charlotte, 18 ans, étudiante *
M. COUDRAY Stevie, 27 ans, étudiant *

Mme COULIBALY Penda, 18 ans, étudiante *
Mme DAMAMME Adèle, 23 ans, étudiante *
Mme DENIBAUD Barbara, 27 ans, en recherche d'emploi
Mme DEVILLE Caroline, 26 ans, salariée
M. DJELLOULI Lorenzo, 26 ans, salarié
Mme DOUCOURE Seindé, 19 ans, étudiante
M. DREUMONT Valentin, 20 ans, étudiant
Mme DUMOULIN Magalie, 23 ans, étudiante *
M. DURAND Romain, 31 ans, salarié
Mme FALHUN Erell, 20 ans, étudiante
Mme FRÉBAULT-MEJAAT Inès, 18 ans, lycéenne
M. FROMONT Léonard, 18 ans, étudiant
M. GAILIS Jean-Marc, 18 ans, lycéen *
Mme GAY Elfie, 18 ans, lycéenne
M. GÉNITEAU Nicolas, 24 ans, en recherche d'emploi
M. GIRY Florent, 25 ans, étudiant
M. GOUTIERS Baptiste, 23 ans, étudiant
Mme GUENIN Lucile, 25 ans, étudiante *
Mme GUYOT Julie, 23 ans, étudiant
Mme HADJAM Diana, 25 ans, étudiant
M. HAMADI Kevin, 22 ans, salarié *

M. HAREL Hamlack, 27 ans, salarié
M. HEURTEL Matthieu, 25 ans, salarié
M. HOROVITZ Marc, 30 ans, salarié
M. HUIN Rémi, 28 ans, salarié
Mme IDBAIA Salima, 22 ans, étudiante *
M. KONIECZNY Maxime, 29 ans, salarié
M. LAGUILHAUMIE Jules, 24 ans, étudiant
M. LAIZET Alexandre, 24 ans, étudiant
M. LAVIELLE Adrien, 28 ans, salarié
Mme LE CAM Elie, 27 ans, salarié
M. LEGLISE Nicolas, 27 ans, salarié
Mme LIOTARD Prisca, 27 ans, salariée
M. LOCHET Baptiste, 24 ans, étudiant
M. LOGAK Emmanuel, 19 ans, étudiant *
M. LOPEZ Bastien, 22 ans, étudiant *
Mme LOUX Chloé, 25 ans, étudiante
M. LYONNET Quentin, 27 ans, salarié *
M. MAQUIN Rémi, 21 ans, étudiant *
M. MASSON Julien, 25 ans, étudiant *
M. MENDES-PEREIRA Miguel, 27 ans, salarié *
Mme MENNESSIER-RICHARD Marie, 23 ans, étudiante
M. MILANGA-TSIMI Charles, 27 ans, salarié
M. MOUAMIR Zakaria, 20 ans, salarié *
Mme MUKULU Olivia, 20 ans, étudiante *
Mme NGUEPEGNE Aurélie, 21 ans, étudiante *
Mme NGUYEN Lisa, 29 ans, salariée *
Mme N'TUMBA Emerancia, 20 ans, étudiante *
Mme PAYEN Claire, 29 ans, salariée

Mme PETIT Anaïs, 24 ans, salariée
Mme POGGI Léa Iris, 31 ans, salariée *
Mme POLLET Florence, 29 ans, salariée
Mme Prouzet Esther, 28 ans, étudiante
Mme RICHERT Marion, 28 ans, salariée
M. ROCOLLE Philippe, 30 ans, salarié *
Mme SADEGHI Katia, 17 ans, lycéenne
Mme SANGARE Melika, 20 ans, étudiante
Mme SCHWARTZ Myriam, 26 ans, étudiante
Mme SOUCHARD Roxane, 19 ans, étudiante
M. SPANU Adrien, 25 ans, salarié *
Mme STEPIEN Alexandra, 30 ans, salariée *
Mme TAGBOR Tamara, 23 ans, étudiante *
M. TALBI Rami, 26 ans, salarié
M. TEGNER Erik, 23 ans, étudiant
Mme TEISSEDRE Julie, 22 ans, étudiante
M. THOMAS Boris, 26 ans, salarié *
Mme TOME Marie-Caroline, 23 ans, étudiante *
Mme TRAN Camille, 19 ans, étudiante
M. TRANCART Christophe, 21 ans, étudiant
Mme VAN DEN HAUTE Victoria, 25 ans, étudiante
Mme VASELIN Mélanie, 24 ans, étudiante
M. VASSEUR François, 22 ans, étudiant *
Mme VAZ Salomé, 23 ans, étudiante
Mme WANG Coleen, 17 ans, lycéenne *
Mme WINGERTER Lisa, 20 ans, étudiante
M. ZIZZO Carmelo, 25 ans, étudiant

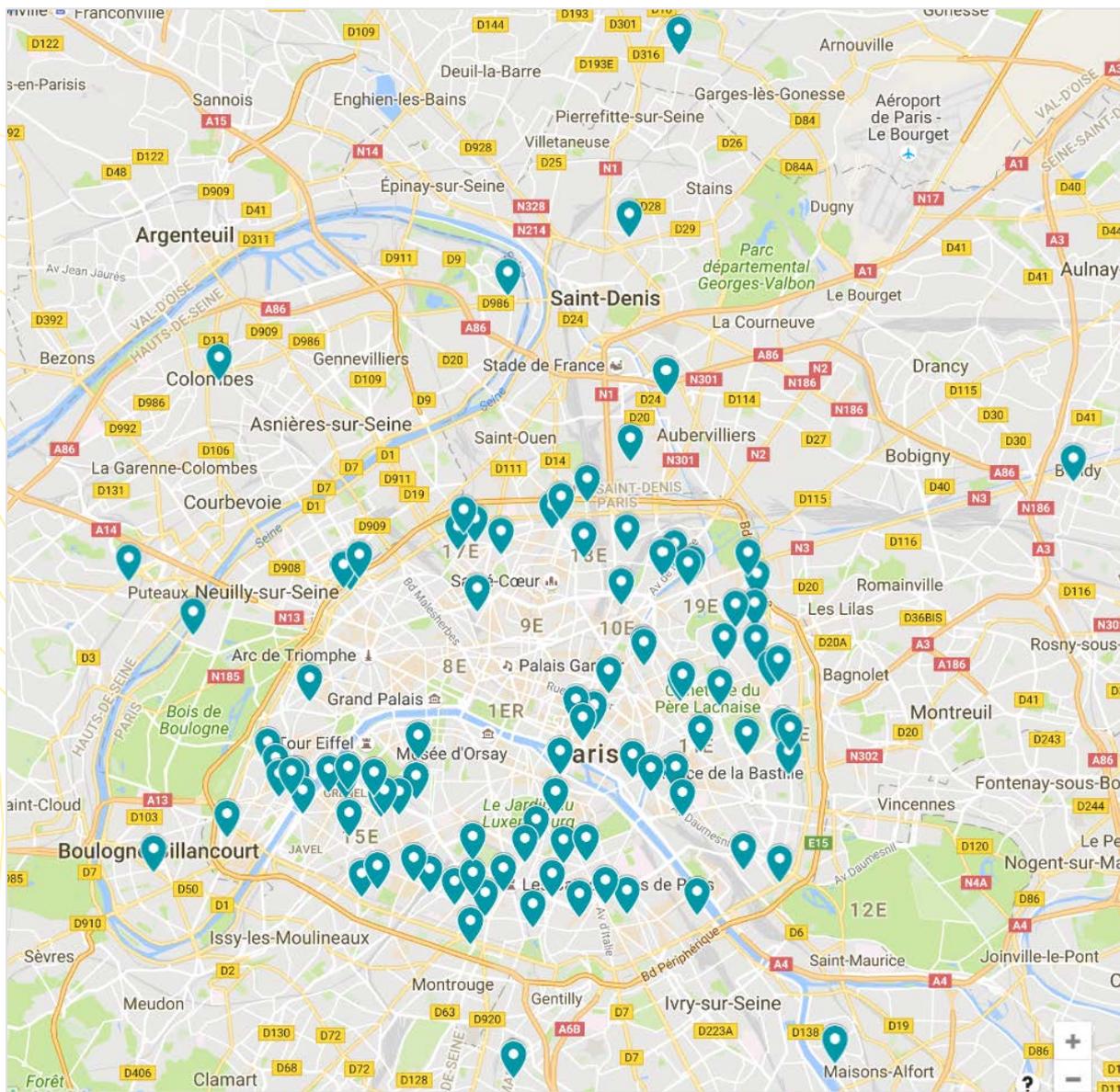
** Membres du CPJ ayant déjà effectué une année de mandat.*

CARACTÉRISTIQUES DES MEMBRES DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Les caractéristiques présentées ci-dessous correspondent à une « photographie » du début du mandat 2016-2017 sur la base des données fournies par les membres du CPJ lors de leur candidature.

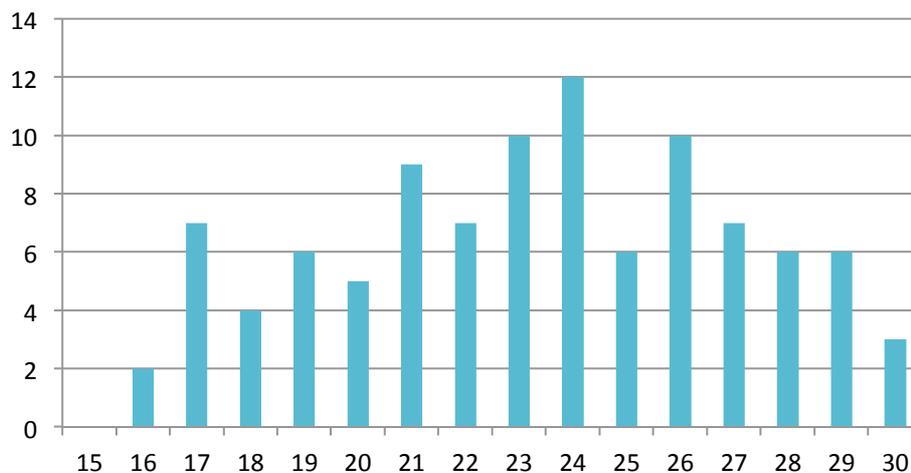
RÉPARTITION DES MEMBRES PAR PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE

La carte ci-dessous a été réalisée à partir des adresses des domiciles indiqués par les candidats.



RÉPARTITION PAR ÂGE DES MEMBRES DE LA PROMOTION ACTUELLE

Répartition par âge de la promotion 2016-2017



→ La moyenne d'âge est de 23 ans.

→ Les 18-25 ans sont une nouvelle fois les plus représentées, avec une part importante de jeunes de 23 et 24 ans.

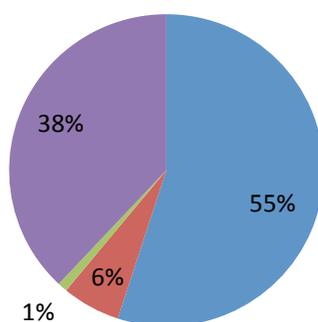
→ La part de jeunes de plus de 25 ans est plus élevée que l'année dernière.

RÉPARTITION PAR STATUT DES MEMBRES DE LA PROMOTION ACTUELLE

Le graphique présente le statut que les membres ont indiqué comme statut principal lors de leur inscription.

Répartition des membres par statut

■ Étudiants ■ Lycéens ■ Volontaires en service civique ■ Salariés



→ Plus de la moitié des membres du CPJ sont des étudiants.

→ La part des jeunes actifs représente plus d'un tiers des effectifs des membres.

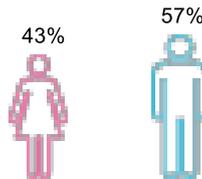
LES CANDIDATS AU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

Pour la première fois, une étude des profils des candidats au Conseil Parisien de la Jeunesse a été réalisée cette année. L'étude a été menée par la société Sphinx, sur la base des réponses au formulaire de candidature des 1632 candidats de l'appel à candidature d'octobre 2016. Les principaux résultats de l'étude sont présentés ci-dessous.

RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR ÂGE DES CANDIDATS

Genre

	Nb
Femme	700
Homme	932
Total	1632



Age

	Nb	%
Non réponse	23	1%
Moins de 18	121	7%
De 18 à 24	767	47%
De 25 à 29	657	40%
30 et plus	64	4%
Total	1632	

→ Les candidats de sexe masculin ont été plus nombreux à postuler.

→ La tranche d'âge 18-25 ans est la plus représentée, à l'instar de la répartition par âge des membres tirés au sort.

Quel est votre lien principal avec Paris ?

	Nb	%
Habite Paris	1103	68%
Etudie à Paris	340	21%
Travaille à Paris	145	9%
A une activité à Paris	44	3%
Total	1632	

→ Une forte proportion des candidats indique le domicile comme lien principal avec Paris.

MOTIVATION DES CANDIDATS

Principaux thèmes identifiés

	Nb	
S'engager	985	63%
Débattre	773	49%
S'exprimer	666	42%
Contribuer	544	35%
Aimer	184	12%
Autre	6	0,4%
Total	1574	

→ À la question sur les motivations pour participer au CPJ, les termes revenus le plus souvent soulignent une appétence pour l'engagement, le débat et l'échange ainsi que l'envie de contribuer activement.

PERCEPTIONS DES ATTENTES DES JEUNES PARISIENS

Principaux thèmes identifiés

	Nb	
La culture, les loisirs	797	54%
Le logement	741	50%
L'emploi	717	48%
Les transports	656	44%
L'écologie	524	35%
L'éducation	410	28%
La société	389	26%
Le quotidien	328	22%
La sécurité	325	22%
La ville	322	22%
Le cadre de vie	235	16%
La démocratie	122	8%
La santé	114	8%
Autre	41	3%
Total	1487	

→ Les candidats qui ont répondu à cette question ont le plus souvent en avant la culture et les loisirs, le logement, l'emploi et les transports.

Un sondage IFOP réalisé pour le CPJ en décembre 2015 mettait le logement et l'emploi juste derrière la santé comme premiers sujets de préoccupation des jeunes Parisiens. Alors qu'on retrouve le logement et l'emploi en tête des réponses à la question posée aux candidats, la santé ne figure pas dans les réponses les plus mentionnées.

LES TRAVAUX DE LA PROMOTION 2016/2017



LES TEMPS FORTS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

LA COMMUNICATION DEVANT LE CONSEIL DE PARIS

Lors de la séance du 26 septembre 2016 du Conseil de Paris, deux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, **Magalie DUMOULIN** et **Albert BAZIN**, se sont exprimés en tribune devant la Maire de Paris et les conseillers de Paris.

Ils ont rappelé en propos liminaire de leur intervention que le nom de la promotion 2015-2016 « **Ernest HEMINGWAY – Paris est une fête** » a été choisi en réaction aux événements du 13 novembre 2015 et ont souligné la volonté du Conseil Parisien de la Jeunesse de travailler à favoriser la citoyenneté et à valoriser la diversité de la jeunesse parisienne.

Les membres ont présenté le bilan de l'année passée, consultable dans le rapport d'activité pour l'année 2015-2016². Ils ont rappelé la démarche choisie pour initier la réflexion sur le vœu du CPJ en citant le sondage IFOP réalisé en fin d'année 2015 et ont annoncé le choix de travailler sur la thématique du logement.

La communication fut l'occasion de rappeler l'investissement que demande le mandat de membre du CPJ et permis de mettre en avant devant le Conseil de Paris la détermination des membres à s'engager toujours davantage. Des suggestions d'amélioration du fonctionnement de l'instance ont été émises à cette occasion telles que saisir le CPJ le plus en amont possible des projets et donner une meilleure visibilité au devenir des propositions du CPJ une fois celles-ci remises aux élus. Les membres ont ainsi demandé à être associés au suivi de la mise en œuvre des projets sur lesquels ils ont été consultés.

Enfin, le Conseil Parisien de la Jeunesse a formulé trois souhaits devant le Conseil de Paris. Les membres ont demandé à contribuer à la réflexion sur le déploiement et l'utilité de la carte citoyenne de Paris, à rencontrer d'autres instances de jeunes au niveau européen ou international et ont également souligné les efforts à mener sur les outils de communication de la Ville pour donner une meilleure visibilité à leur instance.



Albert BAZIN et Magalie DUMOULIN avec la Maire de Paris à l'occasion de la communication devant le Conseil de Paris de septembre 2016

² Le rapport d'activité 2015/2016 est disponible ici : <https://api-site.paris.fr/images/89732>

LE SÉMINAIRE DE RENTRÉE

Les 26 et 27 novembre 2016, les 100 membres du CPJ, nouveaux et anciens, étaient réunis à la Maison des Acteurs du Paris Durable (4^e) puis sur la barge du CROUS de Paris (13^e). Ils ont eu l'occasion lors de ce week-end de rencontrer **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire chargée de toutes les questions relatives à la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative, la jeunesse, l'emploi et Présidente du Conseil Parisien de la Jeunesse.

Les nouveaux membres du CPJ ont d'abord suivi plusieurs temps de formation lors de ce séminaire de rentrée et notamment une présentation du fonctionnement de la Ville de Paris et de son budget par **Morgan REMOND**, directeur général adjoint des services de la Mairie du 17^e arrondissement, suivie d'une présentation du fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse par **Thomas ROGÉ**, chef du Service des Politiques de Jeunesse de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Les membres du CPJ ont également travaillé ensemble, pour la toute première fois, sous forme d'ateliers. Un temps d'idéation a permis aux membres de réfléchir aux possibilités d'amélioration du fonctionnement de leur instance.

De décembre à janvier, les membres ont eu la possibilité de choisir le nom de leur promotion. Ils ont décidé de la dénommer « **Victor Hugo – Vouloir toujours, c'est le fait de Paris** ».



Les membres du CPJ en séminaire le 26 novembre 2016 pour une formation sur le fonctionnement de la Ville de Paris.

LES TROIS SÉANCES PLÉNIÈRES

Les membres du CPJ se sont réunis en formation plénière trois fois au cours de l'année passée : en novembre 2016, janvier 2017 et septembre 2017.

La première séance plénière de l'année a eu lieu le samedi 26 novembre 2016, sous la présidence de **Pauline VÉRON**, dans le cadre du séminaire de rentrée. Les membres ont pu engager une discussion avec **Mao PENINOU**, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Propreté, de l'Assainissement, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris.

Les membres du CPJ ont pu discuter lors de cette première séance plénière de la perception du recyclage chez les jeunes avec **Mao PENINOU**, ainsi que des outils de participation citoyenne mis en place par la Ville de Paris avec **Pauline VÉRON**.

Après la séance plénière, les membres ont assisté au lancement de la campagne municipale de sensibilisation contre le harcèlement de rue lancée par **Hélène BIDARD**, Adjointe à la Maire de Paris en charge de toutes les questions relatives à l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et des Droits Humains, à la mairie du 4^e arrondissement. Cette campagne a pu être initiée notamment grâce à l'adoption d'un vœu du Conseil Parisien de la Jeunesse en 2014³.



La séance plénière du samedi 26 novembre 2016 présidée par Pauline VÉRON en présence de Mao PENINOU (Laurent BECOT-RUIZ).

Une deuxième séance plénière a eu lieu le 21 janvier 2017 dans l'auditorium de l'Hôtel de Ville. Elle a été l'occasion pour les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse de prendre connaissance de la lettre de saisine ([annexe 1](#)) que leur a adressée la Maire de Paris. En deuxième partie de réunion, la Mission Jeunesse et Citoyenneté a présenté une enquête qualitative analysant les réponses des 1632 candidats au renouvellement du Conseil Parisien de la Jeunesse (dont une partie des résultats a été

³ Voir également « Les vœux du CPJ » dans le chapitre consacré aux travaux de l'instance.

présentée dans le chapitre précédent). Cette enquête permet aux membres de mieux comprendre les motivations et attentes des jeunes Parisiens souhaitant s'impliquer au sein du conseil.

Une troisième séance plénière a eu lieu le 14 septembre 2017, en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **Pauline VÉRON**. Les membres ont présenté les travaux qu'ils ont menés depuis la rentrée 2016 et ont évoqué les possibilités d'amélioration du fonctionnement du CPJ.



Pauline VÉRON préside la plénière du CPJ du 26 novembre 2016 aux côtés de Lola CHAURIN et Stevie COUDRAY (Laurent BECOT-RUIZ).

LES CONSULTATIONS

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont rendu un avis sur le Schéma de Développement Touristique, document qui fixe les actions à mener à Paris dans le domaine du tourisme pour les années à venir. Plusieurs axes ont été étudiés : l'accueil et la mobilité des jeunes visiteurs ainsi que la promotion de Paris auprès des jeunes Européens.

Pour rendre cet avis, les membres du CPJ ont auditionné la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) de la Ville de Paris ainsi que l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris le 6 avril 2016. Ils ont rencontré l'Adjoint à la Maire de Paris en charge du tourisme, **Jean-François MARTINS**, le 5 juillet 2016.

Ils ont également rencontré l'Établissement Public Paris Musées le 6 juillet 2016, une association d'étudiants étrangers et des volontaires en service civique dans le domaine du tourisme le 8 juillet 2016, ainsi que des porteurs de projets innovants en matière de tourisme hébergés au *Welcome City Lab*, premier incubateur au monde dédié au secteur du tourisme, le 12 juillet 2016.

À l'issue de ces nombreux échanges, les membres ont émis des propositions sur le développement d'une marque territoriale de Paris, le développement de nouveaux modes d'hébergement (camping urbain) ainsi que la création d'une carte multimodale à destination des touristes permettant d'utiliser le métro et l'offre Vélib'.

Le travail du CPJ sur le Schéma de Développement Touristique a été présenté aux élus parisiens de la 7^e commission par **Stevie COUDRAY** et **Magalie DUMOULIN** le 2 novembre 2016 en amont du Conseil de Paris des 7, 8 et 9 novembre. L'avis du CPJ ([annexe 3](#)) a ainsi été communiqué à l'ensemble des conseillers de Paris en étant joint au projet de délibération dans l'outil de dématérialisation de la séance (ODS). **Jacques BOUTAULT**, Maire du 2^e arrondissement, a repris certaines propositions du CPJ lors de son intervention en séance, notamment celle qui consiste à inciter les touristes à prendre le métro et le Vélib' en créant une carte multimodale leur permettant d'utiliser alternativement ces deux moyens de locomotion.

Jean-François MARTINS a répondu aux membres du CPJ en leur adressant un courrier le 20 janvier 2017 ([annexe 4](#)). Ils ont également été invités à assister aux réunions du Comité de la destination Paris, instance réunissant tous les acteurs parisiens du tourisme.

LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité à travailler en deux temps à l'élaboration du nouveau Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris.

Dans un premier temps, les membres du CPJ ont contribué à la concertation qui s'est déroulée de février à avril 2017. Les membres ont dans ce cadre rencontré **Célia BLAUDEL**, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du plan climat énergie territorial, le 8 mars 2017. Ils ont ensuite rencontré l'Agence d'Écologie Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Écologie (DEVE) le 16 mars 2017.

Les recommandations du CPJ ont été publiées dans le cahier de restitution de la concertation⁴. Les membres ont également été invités à l'évènement de restitution le 5 avril 2017 au cours duquel **Jean-Marc GAILIS**, membres du CPJ, a pu synthétiser les propositions du CPJ.

Le CPJ a formulé des propositions en matière de mobilité, d'habitat, d'éducation mais aussi sur l'économie circulaire, l'alimentation et la recherche ([annexe 5](#)).

Un courrier de réponse de **Célia BLAUDEL** a été adressé au Conseil Parisien de la Jeunesse le 4 mai 2017 ([annexe 6](#)). Celui-ci sera invité à retravailler sur le projet de plan avant sa présentation au Conseil de Paris en fin d'année 2017.



Rencontre avec Célia BLAUDEL le 8 mars 2017.

⁴ Ce cahier est consultable sur : <https://www.paris.fr/actualites/futur-plan-climat-la-concertation-a-porte-ses-fruits-4703>

MODALITÉS DE TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a rencontré **Catherine VIEU-CHARIER**, Adjointe chargée de toutes les questions relatives à la mémoire, au monde combattant et chargée des fonctions de Correspondant Défense, le 5 décembre 2016. L'Adjointe leur a présenté son projet de modernisation des cérémonies de commémoration, notamment de la cérémonie de commémoration de la Libération de Paris du 25 août. Dans la perspective de ce travail, le CPJ a été convié à assister à cette cérémonie en 2016 et en 2017.

Une séance de visionnage des vidéos des cérémonies de la Libération organisées depuis 2006 a eu lieu le 15 décembre 2016, ainsi qu'une visite des musées Jean Moulin, de la Libération et du Général Leclerc le 21 janvier 2017.

Les membres ont formulé un ensemble de recommandations ([annexe 7](#)) pour lesquelles **Catherine VIEU-CHARIER** leur adressé un courrier de réponse le 6 mars 2017 ([annexe 8](#)). Ces recommandations visaient notamment à renforcer le caractère festif de la cérémonie et à décentraliser la commémoration en proposant des événements à plusieurs endroits de Paris.



Rencontre avec Catherine VIEU-CHARIER le 5 décembre 2016.

AMÉLIORATIONS À APPORTER AUX OUTILS DE PARTICIPATION CITOYENNE DE LA VILLE DE PARIS

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité par la Maire de Paris à réfléchir « *aux démarches à mettre en œuvre pour que les Parisiens, et notamment les jeunes, se saisissent davantage des outils de participation citoyenne mis en place par la Ville de Paris* ».

Une rencontre avec **Pauline VÉRON**, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi a d'abord eu lieu le jeudi 4 mai 2017, ainsi que deux rencontres avec le Service de la Participation Citoyenne de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires (DDCT) le mercredi 10 mai 2017 et le jeudi 15 juin 2017. Des échanges ont également été organisés avec des volontaires en Service Civique de la Ville de Paris, le

mercredi 7 juin 2017, sur leur expérience de terrain au contact des usagers en mairies d'arrondissement.

Une séance de test de la plateforme *idée.paris* a eu lieu le mardi 30 mai 2017 et un atelier d'écriture des recommandations s'est tenu le jeudi 22 juin 2017. Les recommandations ont été remises à **Pauline VÉRON** le 15 septembre 2017 ([annexe 9](#)).

Un travail sur le budget participatif sera organisé au dernier trimestre de l'année 2017. Il visera à permettre à la nouvelle promotion du Conseil Parisien de la Jeunesse et aux candidats non retenus par le tirage au sort de formuler des idées de projets sur la base des propositions émises par le CPJ à l'occasion de ses différents travaux de l'année. Cette séquence de travail aura lieu en fin d'année 2017 avant le lancement de la phase de dépôt de projets du budget participatif en janvier 2018.

MIE « PARIS VILLE INTERCULTURELLE : LIENS, PRATIQUES ET POLITIQUES PUBLIQUES »

Le Conseil de Paris a créé une Mission d'information et d'évaluation (MIE) sur le thème « Paris ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques ». Celle-ci était composée de 15 membres représentant l'ensemble des groupes politiques siégeant au sein de l'assemblée parisienne. Elle était présidée par **Marie ATALLAH** (Groupe Écologiste de Paris) et sa rapporteure était **Nathalie FANFANT** (Groupe Les Républicains). Son objectif fut de formuler des préconisations en vue de renforcer les politiques de la collectivité parisienne en matière interculturelle et notamment en direction de la jeunesse.

Dans le cadre du travail de la MIE, le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité à répondre aux questions suivantes :

→ « *Vous avez sans doute été confrontés dans votre vie quotidienne à des situations qui permettent des rencontres de cultures différentes. Dans quelles circonstances de telles rencontres se sont-elles produites le plus souvent ? Quels enseignements ces expériences vous ont-t-elles apportés ?* »

→ « *La Ville de Paris doit-elle selon vous initier de nouvelles actions en vue de :*
 - *Mieux faire connaître les différentes cultures présentes à Paris ?*
 - *Favoriser le dialogue et les interactions entre ces cultures ?* »

Olivia MUKULU a présenté les propositions du CPJ ([annexe 10](#)) devant les membres de la MIE le 2 février 2017.

LES VŒUX DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE

VŒU DU CPJ SUR LE LOGEMENT

Le règlement du Conseil de Paris prévoit que le Conseil Parisien de la Jeunesse a la possibilité d'interpeller l'assemblée parisienne une fois par an en proposant un vœu sur le sujet de son choix. Ce vœu est présenté en séance par l'Adjointe à la Maire de Paris en charge de la jeunesse.

Suite à la réalisation d'un sondage commandé par le CPJ à l'IFOP en décembre 2015 sur les attentes des jeunes Parisiens de 15 à 30 ans vis-à-vis des pouvoirs publics, trois thématiques sont ressorties comme sujets principaux de préoccupations : la santé, l'emploi et le logement.

Après avoir auditionné en séance plénière de juin 2016 les trois adjoints à la Maire de Paris en charge de ces thématiques (**Bernard JOMIER** pour la santé, **Ian BROSSAT** pour le logement et **Pauline VÉRON** pour l'emploi), les membres du CPJ ont choisi de travailler sur la problématique de l'accès au logement pour les jeunes, actifs notamment.

D'octobre 2016 à janvier 2017, plusieurs rencontres ont eu lieu, avec des acteurs spécialistes de la question : le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Paris (CLLAJ), l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) et Particulier à Particulier (PAP).

Une rencontre avec la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH) et **Ian BROSSAT** aura lieu à l'automne 2017 pour affiner le contenu du vœu.

VŒU DU CPJ SUR LE HARCÈLEMENT DE RUE

Un vœu du CPJ ([annexe 11](#)) portant sur le harcèlement de rue a été présenté par **Pauline VÉRON** au Conseil de Paris en novembre 2014. Suite à son adoption à l'unanimité, la municipalité a entrepris un travail en vue de lancer une campagne de communication sur le sujet.

Organisés par le Service Égalité, Intégration, Inclusion de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires (DDCT), des *focus groups* réunissaient le 10 février 2016 des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ainsi que des représentants d'associations de défense de l'égalité Femmes/Homme et visaient à développer des approches et des messages pour cette future campagne de communication.

Les outils de sensibilisation issus de cette campagne (affiches, cartes postales, vidéos pour les réseaux sociaux) ont été présentés le 26 novembre 2017 lors d'un événement organisé à la mairie du 4^e arrondissement dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, en présence d'**Hélène BIDARD**, **Pauline VÉRON** et **Frédéric HOCQUARD**⁵.

⁵ Les outils de la campagne sont disponibles ici : <https://www.paris.fr/actualites/stop-au-harcelement-de-rue-4276>



LA « JEUNESSE EN JEUX POUR PARIS 2024 » : RENCONTRE MÉTROPOLITAINE PARIS / SEINE-SAINT-DENIS

Au cours de l'année 2016, le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité à participer à différents rendez-vous qui accompagnaient le lancement de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Ce fut notamment le cas pour la cérémonie de lancement organisée à la Philharmonie de Paris en février 2016 ou la concertation sur la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 organisée en lien avec le GIP Paris 2024.

Un programme d'accompagnement de la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques, visant à accélérer les politiques publiques parisiennes, a été élaboré dans le cadre de cette candidature⁶. Ce plan se développe en plusieurs axes : Paris ville sportive, Paris éducatif et citoyen, Paris durable et résilient, Paris métropolitain et Paris attractif et innovant. La mesure n°31 de ce programme prévoit de « *construire les coopérations des assemblées de jeunesse de la Métropole* » et s'appuie notamment sur le souhait exprimé les années précédentes par les membres du CPJ de travailler plus régulièrement avec les conseils de jeunes des communes de la métropole.

Les lettres de saisine de la Maire de Paris de 2016 et 2017 prévoyaient l'organisation d'une rencontre entre des conseils de jeunes de la métropole sur la question des Jeux et de sur l'appropriation par les jeunes de cet événement mondial.

C'est dans ce cadre que les maires de plusieurs villes de Seine-Saint-Denis ayant mis en place des démarches de participation des jeunes ont été saisis par la Maire de Paris et les présidents des établissements publics territoriaux de la Métropole afin de proposer à des jeunes de leur territoire de s'associer à une réflexion sur la candidature olympique ([annexe 12](#)).

Ainsi, une quarantaine de jeunes de 15 à 30 ans représentant les communes de Paris, Aubervilliers, La Courneuve, Les Lilas, Montreuil, Epinay-sur-Seine et Clichy-sous-Bois se sont réunis lors de trois sessions de travail et d'une cérémonie de restitution.

Dans un premier temps, un week-end de rencontre entre les représentants de ces différentes villes et de travail collectif a été organisé les samedi 20 et dimanche 21 mai 2017 à Fontainebleau au Centre National des Sports de la Défense (CNSD). Invités dans un message vidéo de la Maire de la Maire de Paris, **Anne HIDALGO**, et dans une lettre de saisine signée avec les maires des six autres communes engagées dans la démarche ([annexe 13](#)) à se saisir de la thématique des Jeux Olympiques et Paralympiques, les jeunes ont réfléchi à deux grandes questions :

→ ***Comment les JO peuvent-ils contribuer à valoriser les territoires de Seine-Saint-Denis et de Paris ?***

→ ***Les JO : une opportunité médiatique pour promouvoir une image positive des territoires de Seine-Saint-Denis et de la jeunesse Séquano-Dionysienne ?***

Étaient présents pour le CPJ : **Lucile GUENIN, Olivia MUKULU, Ousmane BARRY, Elfie GAY, Emerancia N'TUMBA et Nicolas GENITEAU.**

⁶ Plan d'accompagnement en 43 mesures de l'organisation des Jeux Olympiques de la Ville de Paris : <https://www.paris.fr/actualites/jo-2024-paris-presente-un-plan-d-action-en-43-mesures-3648>



Les participants au week-end de travail des 20 et 21 mai 2017 au CNSD de Fontainebleau (77).

Ensuite, un atelier d'approfondissement des contributions issues du week-end de travail a été organisé le samedi 24 juin 2017 à l'Hôtel de Ville de Paris. Les jeunes participants ont ensuite participé à la Journée de l'Olympisme qui proposait au grand public plusieurs défis sportifs dans le centre de Paris et se sont notamment rendus sur la piste d'athlétisme flottante sur la Seine, installée entre le pont Alexandre III et le pont des Invalides.

Étaient présents pour le CPJ : **Elfie GAY, Emerancia N'TUMBA, Nicolas GENITEAU, Magalie DUMOULIN et Reynald CARACASSE.**

La restitution de ce travail s'est effectuée sous plusieurs formes : par la réalisation d'un document détaillant 24 propositions pour « l'avant, le pendant et l'après » Jeux Olympiques (annexe 14) ainsi que par la production d'une vidéo. Dix porte-paroles du groupe de jeunes ont ainsi été formés à la prise de parole en public et ont participé au tournage de cette vidéo réalisée par la Direction de la Communication (DICOM) de la Ville de Paris le 29 juin 2017⁷.

Étaient présents pour le CPJ : **Magalie DUMOULIN, Ousmane BARRY, Emerancia N'TUMBA et Olivia MUKULU.**

Une grande cérémonie de clôture et de restitution des travaux de différents groupes de jeunes sur la thématique des Jeux a eu lieu le samedi 8 juillet à la Grande Halle de la Villette en présence de **Pauline VÉRON** et d'élus de Seine-Saint-Denis ainsi que d'athlètes olympiques et paralympiques. Plus de 200 jeunes étaient présents et ont ainsi pu partager leurs travaux : des collégiens de Seine-Saint-Denis qui imaginent depuis un an le parcours de la flamme, des étudiants de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et de l'ESSEC qui ont émis des propositions sur le développement urbain lié aux

⁷ La vidéo est disponible ici : <https://www.paris.fr/actualites/les-jeunes-du-grand-paris-mobilises-pour-les-jo-5019>

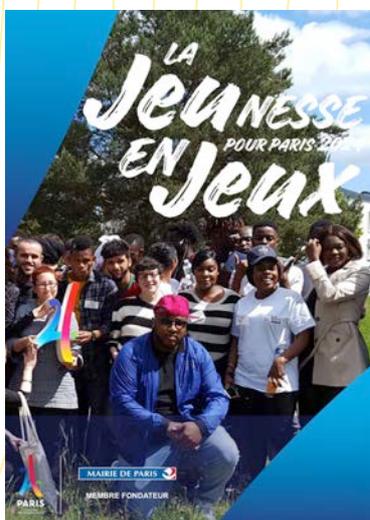
Jeux, des jeunes entrepreneurs impliqués dans des projets autour de l'économie sociale et solidaire coordonnés par l'association MakeSense ainsi que des membres du Comité Génération 2024.

Lors de la cérémonie, un manifeste des valeurs portées par ces différents groupes a été dévoilé ([annexe 15](#)). Celui-ci matérialise un certain nombre d'exigences portées par les différents groupes de jeunes dans le cadre des travaux qu'ils ont mené : « Lutter contre les exclusions », « Agir pour plus de cohésion », « Inspirer les générations futures » ou encore « Organiser des jeux durables ».

Étaient présents pour le CPJ : **Magalie DUMOULIN, Ousmane BARRY, Emerancia N'TUMBA, Olivia MUKULU, Aurélie N'GUEPEGNE, Reynald CARACASSE, Jean-Marc GAILIS, Fatima ALIDRISSI, Esther PROUZET, Elfie GAY, Nicolas GENITEAU et Prisca LIOTARD.**



Les participants à la restitution des travaux sur les Jeux Olympiques de 2024 le samedi 8 juillet à la Grande Halle de la Villette aux côtés notamment de Pauline VÉRON (Adjointe à la Maire de Paris), Olivier KLEIN (Maire de Clichy-sous-Bois), de Ryadh SALLEM (athlète olympique) et de Thierry REY (ancien champion et conseiller spécial de la candidature de Paris).



Le document « *La jeunesse en Jeux pour Paris 2024* » contenant les 24 propositions formulées par les jeunes de Paris et de 6 communes de Seine-Saint-Denis est reproduit en [annexe 14](#).

LE COMITÉ « GÉNÉRATION 2024 »

Dans le cadre de la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, un comité consultatif, composé de 24 jeunes, a été créé en 2016, et travaille en lien avec le Comité de Candidature de la Ville de Paris aux Jeux Olympiques de 2024. Il s'est réuni à plusieurs reprises entre le mois d'octobre 2016 et le mois de juin 2017 et a été associé à plusieurs réflexions :

→ **L'identification de thématiques prioritaires pour lesquelles les Jeux 2024 doivent laisser un héritage** comme l'éducation, l'ouverture sur le monde, le sport-santé et l'emploi. Ce dernier thème a particulièrement été travaillé par les membres du Comité.

→ **La stratégie et la mobilisation digitales pour Paris 2024** en s'appuyant sur la maîtrise des réseaux sociaux par les jeunes membres du Comité Génération 2024.

François VASSEUR et **Emerancia N'TUMBA** représentent le CPJ au sein de ce comité depuis 2016.

Une élection a permis de sélectionner deux membres de ce comité, dont un membre du CPJ, **François VASSEUR**, afin qu'ils participent au conseil d'administration et à l'assemblée générale du Comité de candidature.

Le rôle des deux représentants du comité Génération 2024 est identique à celui des représentants des autres comités consultatifs et personnalités qualifiées :

→ **Assister aux réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale du comité de candidature Paris 2024 avec voix consultative ;**

→ **Prendre part aux échanges pendant ces réunions ;**

→ **En fonction de l'ordre du jour, rendre compte de l'activité du comité Génération et/ou présenter une de ses propositions.**



Dévoilement des anneaux olympiques le 13 septembre 2017 en présence notamment de membres du CPJ (Henri GARAT).



REPRÉSENTATIONS DANS DES COMITÉS ET INSTANCES

Dans le cadre de la lettre de saisine adressée par la Maire de Paris ou au gré de l'actualité municipale, des membres du CPJ sont invités à participer à un certain nombre d'instances ou d'événements.

LE COMITÉ JEUNES ET LES ACTIONS DE L'ANACEJ

Le Comité Jeunes

Depuis 2001, la Ville de Paris est adhérente et administratrice de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) constituée de collectivités territoriales et de mouvements d'éducation populaire. Afin d'associer les membres des conseils de jeunes à la gouvernance de l'Anacej, celle-ci a mis en place un « Comité Jeunes ».

Les collectivités adhérentes ont ainsi la possibilité de proposer la candidature de représentants de leur conseil de jeunes au sein de ce comité.

Valentin DREUMONT et **Inès FREBAULT-MEJAAT** ont été désignés en 2016 comme représentants du CPJ au sein du Comité Jeunes de l'Anacej pour un mandat de deux ans en remplacement de **Mathilde DESGRANGE** qui occupait précédemment la fonction de vice-présidente de l'association.

Le Congrès de l'ANACEJ

Une délégation de six membres (**Cristella ADRIANA**, **Lola CHAURIN**, **Bastien LOPEZ**, **Magalie DU-MOULIN**, **Emerancia N'TUMBA**, **Billal REZKALLAH**) a assisté au Congrès de l'Anacej qui s'est tenu du 28 au 30 octobre 2016 à Strasbourg et qui réunissait plusieurs centaines de jeunes de France à l'occasion du 25^e anniversaire de l'association. Ces derniers ont travaillé durant trois jours sur la thématique « 25 ans de débat et de citoyenneté avec les enfants et les jeunes ». À l'issue du congrès, 25 propositions pour renforcer la participation des enfants et des jeunes ont été rendues publiques⁸.

Évènement « Moi Président... je vote »

Plusieurs membres ont participé à une action de médiation le samedi 25 mars 2017 lors de l'évènement « *Moi président-e... je vote* ». Cette campagne croisée de sensibilisation au vote était organisée en partenariat avec l'Anacej et l'association Voxe, à l'occasion du lancement de leur « Voxe tour », sur la place carrée du Forum des Halles (1^{er}) et dans le Centre Paris Anim' Les Halles-Le Marais.



Les membres du CPJ à l'évènement « *Moi Président... je vote* » au Forum des Halles (1^{er}).

⁸ Ces propositions sont disponibles ici : http://anacej.asso.fr/wp-content/uploads/2016/10/25_propositions_16_web%C2%A9Anacej.pdf

L'Assemblée Générale de l'Anacej

Deux membres du CPJ, **Mohamed ABDOU** et **Reynald CARACASSE**, ont assisté les 27 et 28 juin 2017 à Bastia à l'Assemblée Générale de l'ANACEJ, à la remise des « Prix ANACEJ des jeunes citoyens » et à la 11^e Rencontre nationale des élus et acteurs des politiques de jeunesse qui avait cette année pour thème « *Le numérique au service de la mobilisation citoyenne* ».

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION PARIS HABITAT

Marc HOROVITZ représente le CPJ au sein de cette fondation. L'objectif de cette dernière est de soutenir des actions et projets associatifs favorisant la réussite des jeunes de 11 à 25 ans et le vivre ensemble, dans les quartiers où les membres fondateurs de la Fondation (Paris Habitat, Aximo et Habitation Confortable) détiennent du patrimoine (Paris intramuros, le 92, 93 et 94, voire en dehors de l'Île-de-France). **Marc HOROVITZ** est également membre consultatif du Comité d'engagement qui sélectionne les projets pouvant bénéficier de financements.

LES JURYS DE RÉINVENTER LA SEINE

« Réinventer la Seine » est un appel à projets qui propose des sites tout le long de l'axe Seine (Paris-Rouen-Havre), à occuper, animer, louer ou acheter à travers la mise en œuvre de projets innovants. Cette approche multi-sites doit contribuer à révéler et concrétiser l'axe Seine. Les collectivités et les ports se situant sur cet axe lancent le défi à des architectes, entrepreneurs ou artistes d'inventer de nouvelles façons de vivre, de travailler, de se déplacer sur et au bord de l'eau, en s'appuyant sur ces différents sites.

Durant tout le mois de décembre, plusieurs membres du CPJ ont participé aux premiers jurys :

- **Julie TEISSEDRE** et **Baptiste GOUTIERS**, le 7 décembre 2016, pour les sites Usine des eaux, Halle de Rouvray et Écuries de la Briche ;
- **François VASSEUR** et **Salomé VAZ**, le 6 décembre 2016, pour le site Place Mazas ;
- **Jean-Marc GAILIS** et **Boris THOMAS**, le 7 décembre 2016, pour les sites Parking Pont de Grenelle et Culée droite du Pont Alexandre III.

Des membres ont eu l'occasion d'assister au deuxième tour d'examen de certains projets :

- **Jean-Marc GAILIS**, le 29 juin 2017, pour le site Parking Pont de Grenelle ;
- **François VASSEUR** et **Jean-Marc GAILIS**, le 29 juin 2017, pour le site Culée droite du Pont Alexandre III ;
- **Florent GIRY**, le 7 juillet 2017, pour le site Halle de Rouvray.

LE CONSEIL DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Le Conseil des Générations Futures, créé par la Maire de Paris, est une instance consultative, indépendante et paritaire, qui a pour vocation de représenter la société civile parisienne et de réfléchir de manière prospective sur des thèmes qui concernent Paris et les Parisiens.

Aurélie NGUEPEGNE a représenté le CPJ au Conseil des Générations Futures depuis la création de ce dernier en étant membre du collège des instances de démocratie locale et en participant à la commission jeunesse.

Le travail de cette commission est divisé en 4 axes majeurs portant sur :

- les lieux et vie de quartier ;
- l'engagement, la citoyenneté et la confiance ;
- la santé ;
- la formation, l'insertion socioprofessionnelle et le soutien scolaire.

Dans le cadre d'un renouvellement de l'instance et compte tenu de la fin du mandat d'**Aurélie NGUEPEGNE**, c'est **Myriam SCHWARTZ** qui représentera le CPJ à partir de la rentrée 2017.

LES COMMISSIONS D'ATTRIBUTIONS DES AIDES « QUARTIERS LIBRES »

Destiné à aider les jeunes qui souhaitent mettre en œuvre des projets collectifs d'intérêt général, Quartiers Libres est un dispositif mis en place par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la Ville de Paris en 2015. Il vise à encourager le développement du sens des responsabilités et de l'engagement citoyen tout en favorisant l'animation des quartiers, les rencontres entre habitants ou les projets locaux à caractère solidaire.

Le dispositif est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans et consiste en une aide de 500 à 1000 euros pour mettre en œuvre un projet citoyen et/ou créer une association ou une junior association.

Roxane SOUCHARD et **Jean-Marc GAILIS** ont participé à la commission d'attribution du 22 mars 2017 puis **Emerancia N'TUMBA** et **Nicolas CAUET** à la commission du 14 juin 2017.

LA COMMISSION PARISIENNE DU DÉBAT PUBLIC (CPDP)

Organisme consultatif placé auprès de la Maire de Paris, la Commission Parisienne du Débat Public (CPDP) a notamment pour rôle de faciliter le dialogue entre les acteurs du territoire (élus, habitants, associations) et l'expression de tous les avis. La Maire de Paris a souhaité que cette commission puisse être un espace de réflexion sur la démocratie locale à Paris et qu'elle puisse éclairer par ses avis les processus de consultation et de concertation mis en place par la Ville.

Cette commission s'est réunie le 14 juin 2017 à l'occasion du travail engagé par la Ville de Paris sur la modernisation de la Charte de la Participation Citoyenne mais aussi à l'occasion de l'examen, pour la première fois, de la recevabilité d'une pétition sur les mineurs étrangers qui a été présentée devant le Conseil de Paris le 14 juin 2017.

Albert BAZIN participe aux travaux de cette instance en tant que représentant du CPJ.

LES ATELIERS SUR LA CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

En parallèle du travail du CPJ sur les améliorations à apporter aux outils de participation citoyenne, la Ville de Paris mène une réflexion de modernisation de sa charte qui définit les valeurs portées en faveur

de la participation citoyenne. Des ateliers réunissant des membres de comités de quartier, d'associations, des retraités et des détenteurs de la carte citoyenne ont été organisés en mai et juin 2017.

Les réflexions ont été menées autour de trois axes de travail : les objectifs et sens de la charte, les acteurs et leurs rôles, les conditions et moyens.

Reynald CARACASSE a représenté le CPJ lors de ces ateliers.

LA COMMISSION AD HOC DU BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN 2017

La commission *ad hoc* du budget participatif parisien est présidée par **Pauline VÉRON**, Adjointe de la Maire de Paris, et a pour objectif de sélectionner les projets d'envergure parisienne proposés par les Parisiens en janvier qui seront soumis au vote à la rentrée.

Jean-Marc GAILIS et **Seindé DOUCOURE** ont représenté le CPJ lors de la commission du 6 juillet.

LE JURY DES ACTEURS DU PARIS DURABLE

Ce jury, présidé par **Célia BLAUDEL**, est composé d'élus (**Antoinette GUHL**, **Pénélope KOMITES**, **Mao PENINO**, **Pauline VÉRON**, et **Serge ORRU**, conseiller auprès de la Maire de Paris), d'experts du territoire sur les questions de développement durable, d'un membre du CPJ et d'un ancien promu du dispositif.

Il a pour objectif de sélectionner les 10 projets porteurs d'actions environnementales qui seront mis à l'honneur en 2017.

Myriam SCHWARTZ a représenté le CPJ au sein de ce jury le 12 mai 2017.

REPRÉSENTATIONS DU CPJ LORS DE RENCONTRES ET D'ÉVÈNEMENTS

LE FESTIVAL EXPRESSO DE L'ASSOCIATION JETS D'ENCRE

Le festival Expresso, organisé par l'association Jets d'encre avec le soutien de la Ville de Paris, s'adresse à tous les jeunes de 12 à 25 ans qui réalisent un journal, dans leur collège, leur lycée, leur université, leur quartier ou leur ville. Le festival avait lieu cette année les 20 et 21 mai 2017 au Centre sportif Louis Lumière à Paris (20^e).

Bastien LOPEZ a représenté le CPJ au sein du jury de ce festival.

LA RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DES JEUNES DE KOUNGOU (MAYOTTE)

Le Conseil des Jeunes de la Ville de Koungou à Mayotte s'est rendu à Paris le temps d'une semaine de visite du 2 au 12 décembre 2016 pour découvrir le patrimoine parisien mais aussi certaines institutions de la République Française et de la Ville de Paris.

Une visite de Paris préparée par **Bastien LOPEZ** et **Stevie COUDRAY** a eu lieu toute la journée du 4 décembre 2016, ainsi qu'une visite de l'Hôtel de Ville le 8 décembre 2016.



Stevie COUDRAY et Bastien LOPEZ lors de la visite de Paris organisée pour les membres du Conseil des Jeunes de Koungou (Mayote).

LA RENCONTRE D'UNE DÉLÉGATION D'ÉTUDIANTS AMÉRICAINS

Des membres du CPJ ont rencontré une délégation d'étudiants de l'Université de San Marcos en Californie le 5 janvier 2017 à l'Hôtel de Ville puis se sont rendus ensemble au concert du nouvel an de la Maire de Paris. Ces étudiants en sociologie souhaitent rencontrer le CPJ dans le cadre d'un travail sur les jeunes en France.

Une autre rencontre a eu lieu avec un deuxième groupe d'étudiants le 1^{er} juin 2017.

Mohamed ABDOU, Reynald CARACASSE, Inès FREBAULT-MEJAAT, Baptiste GOUTIERS, Albert BAZIN, Olivia MUKULU, Magalie DUMOULIN, Reynald CARACASSE, Elfie GAY, Nora BENDAHO, Valentin DREUMONT, Nicolas GENITEAU, Waël BAZZI, Lucille GUENIN et Kévin HAMADI étaient présents à ces rencontres pour le CPJ.

LE FESTIVAL SOLIDAYS

Des membres ont participé au festival Solidays les 23, 24 et 25 juin 2017. Présents sur le stand de la Mairie de Paris, organisé sur le thème « *À vos marques, prêts ! Paris sans SIDA !* », les membres sont allés à la rencontre des festivaliers pour parler de l'engagement des jeunes au sein du CPJ et des dispositifs municipaux proposés aux jeunes.

Nicolas CAUET, Waël BAZZI, Julie GUYOT, Marion RICHERT, Lola CHAURIN, Reynald CARACASSE et Emerancia N'TUMBA ont participé à cette action aux côtés de jeunes volontaires en service civique de la Ville de Paris.



Nicolas CAUET, Julie GUYOT et Reynard CARACASSE devant le stand de la Ville de Paris au festival Solidays.

LA CAMPAGNE « LA NUIT EST À TOUS »

Créé à l'automne 2016, le Comité des Noctambules est un comité d'usagers tirés au sort cherchant à mener des actions en faveur de la vie nocturne. Celui-ci a défini un ensemble d'actions de sensibilisation à mener à l'occasion de la période estivale de l'année 2017.

Les membres du CPJ ont été invités à participer à ces actions de médiation dans le cadre de la campagne « La nuit est à tous », consistant à aller vers les Parisiens dans la rue et dans certains parcs pour promouvoir les pratiques festives responsables, relayer les messages de prévention et favoriser un dialogue ainsi qu'observer les pratiques festives actuelles.

Olivia MUKULU a participé à l'animation du 7 juillet 2017 aux abords du canal Saint-Martin. D'autres membres du CPJ participeront aux animations qui auront lieu à la rentrée 2017.

PRÉSENTATION DU CPJ DEVANT D'AUTRES GROUPES DE JEUNES

Les membres ont eu l'occasion de venir présenter le fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse et de parler de l'engagement citoyen devant d'autres jeunes Parisiens à l'occasion de formations civiques et citoyennes destinées à des volontaires en service civique organisées par la DRJSCS d'Île-de-France (les 20 octobre 2016, 19 janvier 2017 et 9 mars 2017), devant des résidents de Foyers de Jeunes Travailleurs (le 2 février 2017) ou bien encore devant des élèves de 3^e dans le cadre d'un atelier sur la citoyenneté au collège Georges Brassens dans le 19^e arrondissement le 27 avril 2017.

AUTRES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Les membres du CPJ sont également régulièrement invités à assister à de grands événements parisiens. Cette année, ils ont notamment participé à la parade fluviale de la Nuit Blanche le 1^{er} octobre 2016, au Sommet du Gouvernement Ouvert au Palais d'Iéna le 9 décembre 2016, au Concert du nouvel an le 5 janvier 2017, aux vœux de la Maire le 25 janvier 2017, au Concert de Paris et au feu d'artifice du 14 juillet 2017, à la cérémonie de la Libération de Paris le 25 août 2017 ainsi qu'à la cérémonie « *Les Jeux sont à nous !* » le 16 septembre 2017.



Des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse aux côtés d'Anne HIDALGO à l'Hôtel de Ville le 16 septembre 2017.



ACTIONS INTERNES ET EXTERNES

Fonctionnement du CPJ	Groupe de travail sur la prochaine campagne de communication du CPJ	05/07/2016
	Journée de tournage de vidéo témoignages de membres du CPJ	15/10/2016
	Réunion de travail sur le projet de communication devant le Conseil de Paris	08/09/2016
	Communication du CPJ devant le Conseil de Paris	27/09/2016
	Tirage au sort	02/11/2016
	Séance plénière et séminaire	26-27/11/2016
	Séance plénière de janvier	21/01/2017
	Réunion de travail sur les outils de communication interne et externe du CPJ	15/02/2017
	Séance plénière d'été	14/09/2017
	Formations des membres	Formation à l'expression orale et écrite
Formation à la formulation d'un avis collectif		28/06/2016
Formation à l'expression écrite		04/07/2016
Formation à la prise de parole en public #1		28/01/2017
Formation à la prise de parole en public #2		25/02/2017
Formation à la prise de parole en public #3		04/03/2017

TRAVAUX DU CPJ

Harcèlement de rue Vœu sur le logement	Soirée de lancement de la campagne de sensibilisation	26/11/2016
	Réunion de travail pour choisir le thème du vœu	30/06/2016
	Audition du CLLAJE de Paris	26/10/2016
	Audition de l'URHAJ-IDF	16/11/2016
	Réunion de travail	19/01/2017
	Audition de PAP	26/01/2017
Schéma de développement touristique	Rencontre avec la DLH	4e trimestre 2017
	2e séance d'écriture de l'avis	05/10/2016
	Présentation de l'avis en commission n°7 de pré-conseil de Paris	02/11/2016
	Comité de la Destination	04/11/2016
	Courrier réponse de Jean-François MARTINS	20/01/2017
	Invitation au Comité de la Destination	12/04/2017
Expérimentation de la plateforme « Euth »	Test de la 2 ^e version de la plateforme	07/10/2016
	Entretien sur les politiques de confidentialité d'opin.me #1	19/12/2016
Modalité de transmission de la mémoire	Entretien sur les politiques de confidentialité d'opin.me #2	16/01/2017
	Cérémonie de commémoration de la Libération de Paris	25/08/2016
	Rencontre avec Catherine VIEU-CHARIER, Adjointe à la Maire en charge de la Mémoire	05/12/2016
	Atelier de travail sur les commémorations	15/12/2016
	Visite des musées Jean Moulin, de la Libération de Paris et du Général Leclerc	21/01/2017
	Atelier d'écriture du rapport de recommandations	24/01/2017
	Invitation à la cérémonie de commémoration de la Libération de Paris	25/08/2017
	Atelier sur l'interculturalité	18/01/2017
Mission d'Information et d'Évaluation Révision du Plan Climat Énergie	Audition du CPJ devant les élus de la MIE	02/02/2017
	Audition de Célia BLAUDEL	08/03/2017
	Rencontre avec l'Agence d'Écologie Urbaine de la DEVE	16/03/2017
	Atelier d'écriture sur le plan Climat	22/03/2017

	Réunion publique de restitution	05/04/2017
Modernisation et appropriation par les jeunes des outils de participation citoyenne	Rencontre avec Pauline VERON	04/05/2017
	Rencontre avec le Service de la Participation Citoyenne de la DDCT	10/05/2017
	Test de plateforme idee.paris	30/05/2017
	Rencontre avec les volontaires en services civiques sur les missions de participation	07/06/2017
	Atelier sur la carte Citoyen-Citoyenne de Paris et les Ateliers Citoyens	15/06/2017
	Atelier d'écriture des recommandations	22/06/2017
Rencontre métropolitaine de jeunes de Paris et du 93	Week-end de travail au CNSD à Fontainebleau	20-21/05/2017
	Deuxième atelier de travail et participation à la Journée de l'Olympisme	24/06/2017
	Journée de formation des porte-paroles du groupe de jeunes	29/06/2017
	Cérémonie de restitution "Cap Paris 2024"	08/07/2017

REPRÉSENTATIONS

Jury de l'Appel à projet « Réinventer la Seine »	Participation au jury pour le site de la place Mazas	06/12/2016
	Participation au jury pour les sites Usine des Eaux, Halle de Rouvray et Écuries de la Briche	07/12/2016
	Participation au jury pour les sites du Parking Pont de Grenelle et Culée du Pont Alexandre III	07/12/2016
	2 ^e tour du jury pour le site du Pont Alexandre III	29/06/2017
	2 ^e tour du jury pour le site du Pont de Grenelle	29/06/2017
	2 ^e tour du jury pour le site de la Halle de Rouvray	07/07/2017
Comité Génération 2024	Lancement du Comité	05/07/2016
	Réunion du Comité	27/10/2016
	Réunion du Comité	08/12/2016
	Réunion du Comité	16/02/2017
	Réunion du Comité	06/04/2017
	Atelier de brainstorming sur le manifeste de la Jeunesse pour Paris 2024	22/06/2017
C.A. de la Fondation Paris Habitat	Réunion du conseil d'administration	02/03/2017
	Réunion du comité d'engagement	20/03/2017
	Réunion du comité d'engagement	18/05/2017
	Réunion du comité d'engagement	03/07/2017
	Réunion du conseil d'administration	15/06/2017
Atelier sur la Charte de la Participation Citoyenne	Premier atelier de travail	15/05/2017
	Deuxième atelier de travail	16/06/2017
Commission parisienne du débat public	Réunion de la commission	30/06/2016
	Réunion de la commission	28/02/2017
	Réunion de la commission spéciale sur la validation d'une pétition citoyenne	14/06/2017
Anacej	Weekend de travail du comité jeunes	01-02/10/2016
	Congrès à Strasbourg	28-31/10/2016
	Weekend d'installation du Comité Jeunes renouvelé	28-29/01/2017
	Réunion du Comité Jeunes	25/03/2017
	Assemblée Générale de l'Anacej à Bastia	27-28/06/2017

	Réunion du Comité Jeunes	30/09/2017- 01/10/2017
Dispositif Quartiers libres	Commission de novembre 2016	16/11/2016
	Commission de mars 2017	22/03/2017
	Commission de juin 2017	14/06/2017
Jury des Acteurs du Paris Durable	Participation d'un membre au jury	12/05/2017
Jury du Festival Expresso	Participation d'un membre au jury	21-22/05/2017
Budget participatif	Commission ad hoc du budget participatif parisien	06/07/2017
Évènements	Forum Mondial « <i>Convergences</i> »	5-6-7/09/2016
	Parade fluviale de la Nuit Blanche	01/10/2016
	Bénévolat dans le cadre d'une matinée de sensibilisation au gaspillage alimentaire	16/10/2016
	Projection en avant-première du film « <i>Before the flood</i> » de Leonardo DiCaprio	17/10/2016
	<i>Open Government Partnership</i>	09/12/2016
	Concert du Nouvel An de la Maire de Paris	05/01/2017
	Vœu de la Maire aux acteurs économiques, sociaux, associatifs, jeunesse, sportifs et culturels	25/01/2017
	Campagne « <i>Moi Président-e</i> » avec Voxe et l'ANACEJ	25/03/2017
	Festival des Solidays	23-25/06/2017
	Spectacle pyrotechnique du 14 juillet	14/07/2017
Visites et sorties culturelles	Spectacle de danse José Montalvo au Théâtre National de Chaillot	20/01/2017
	Pièce de théâtre au 104	28/03/2017
	Croisière découverte du canal Saint Martin	14/06/2017
	Visite des Catacombes de Paris	21/06/2017
Auditions et interventions des membres	Formation de la DRJSCS IDF destinée aux services civiques sur la valorisation de l'engagement #1	20/10/2016
	Rencontre et visites avec le comité jeune de la ville de Koungou (Mayotte)	04/12/2016 08/12/2016 15/12/2016
	Auditions sur la carte citoyenne dans le cadre du dispositif de la « Transfo »	14/12/2016
	Rencontre avec une délégation d'étudiants de Californie	05/01/2017
	Formation de la DRJSCS IDF destinée aux services civiques sur la valorisation de l'engagement #2	19/01/2017
	Rencontre des résidentes du Foyer de Jeunes Travailleurs du 9 ^e arrondissement	02/02/2017
	Formation de la DRJSCS IDF destinée aux services civiques sur la valorisation de l'engagement #3	09/03/2017
	Atelier « Quartier Chiche » à la rencontre d'adolescents du collège Georges Brassens	27/04/2017
	Rencontre avec une délégation d'étudiants de Californie	01/06/2017
	Intervention d'un membre sur l'utilisation des réseaux sociaux à l'Université des Cadres de la Ville de Paris	06/07/2017



ANNEXE 1 : LETTRE DE SAISINE DE LA MAIRE DE PARIS (JANVIER 2017)

La Maire de Paris

25 JAN. 2017

**A l'attention des
membres du Conseil Parisien de la Jeunesse**

En 2016, le Conseil Parisien de la Jeunesse a parfaitement tenu son rôle de comité consultatif local en éclairant la municipalité dans ses décisions, de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens.

Il a notamment été associé à l'organisation de la Journée sans voiture, aux réflexions sur le plan piéton ou encore sur la « nuit festive » dans le cadre du Conseil de la Nuit. Il a aussi transmis plusieurs propositions sollicitées par l'exécutif municipal, sur l'avenir de la parcelle Censier, ou la modification du règlement des parcs et jardins de la Ville de Paris. En novembre, le CPJ a rendu un avis sur le schéma de développement touristique de Paris, qui a pu faire l'objet de débats lors du Conseil de Paris. Enfin, la campagne de sensibilisation au harcèlement de rue, que vos prédécesseurs avaient initiée, s'est concrétisée à l'automne.

L'activité importante et l'utilité du CPJ attirent de plus en plus les jeunes : parmi plus de 1 600 candidats, 65 d'entre vous ont été désignés par tirage au sort pour représenter la jeunesse parisienne, et rejoignent ainsi les 35 membres qui débutent leur deuxième année de mandat. En 2017, vous continuerez à représenter la jeunesse parisienne dans le processus d'élaboration des projets de la Ville de Paris.

Au premier semestre, je souhaite notamment faire appel à vous pour participer à la concertation sur l'élaboration du nouveau Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris, conduite par Célia BLAUDEL avec l'objectif de construire un nouveau plan d'actions pour faire de Paris une ville neutre en carbone en 2050, avec une première échéance clé à l'horizon 2030. Pour éclairer les débats du Conseil de Paris, vous rendrez également un avis sur ce plan qui doit aboutir fin 2017.

Vous réfléchirez également, en lien avec Pauline VERON, aux démarches à mettre en œuvre pour que les Parisiens, et notamment les jeunes, se saisissent davantage des outils de participation citoyenne mis en place par la Ville de Paris (budget participatif, carte de citoyen-ne de Paris, plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée », conseils de quartier...).

Vous poursuivrez votre engagement dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et le travail en cours sur l'adaptation des modalités de transmission de la mémoire et notamment la modernisation de la cérémonie de la Libération de Paris que mène Catherine VIEU-CHARIER.

J'aimerais également que vous puissiez exprimer la vision de la jeunesse parisienne sur certaines grandes réflexions engagées par l'exécutif municipal :

- 1) la réflexion que mène Marie-Christine LEMARDELEY autour des dispositifs d'accueil des étudiants à Paris qu'il s'agira de repenser et d'améliorer.
- 2) En lien avec Bruno JULLIARD, l'accès des jeunes aux structures parisiennes de pratiques artistiques amateurs ainsi qu'au sein des bibliothèques municipales. Vous proposerez des pistes permettant d'adapter l'offre de ces lieux culturels aux publics jeunes.
- 3) La mobilisation des Parisiens, et notamment des jeunes, sur les enjeux liés au respect de l'espace public et au civisme en matière de propreté, et sur la question du tri et du réemploi des déchets, en lien avec Mao PENINOÛ.

Je compte sur votre engagement et l'énergie qui vous caractérisent pour disposer des éléments nécessaires reflétant le point de vue de la jeunesse parisienne sur ces sujets.

Bien à vous,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO

ANNEXE 2 : COMMUNICATION DU CPJ DEVANT LE CONSEIL DE PARIS (SEPTEMBRE 2016)

Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse au Conseil de Paris - septembre 2016

Madame la Maire, mesdames et messieurs les Conseillers de Paris, mesdames et messieurs ;

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a l'honneur de pouvoir s'exprimer annuellement devant votre assemblée depuis maintenant six ans, et, Madame la Maire, nous vous en remercions. Cet exercice annuel particulier montre l'importance que vous accordez à la jeunesse parisienne.

Nous remercions également Pauline VÉRON, adjointe à la Maire de Paris en charge de la Jeunesse, qui préside et suit les travaux de notre instance. Nous tenons également à remercier l'administration parisienne et en particulier la Direction de la Jeunesse et des Sports pour la qualité de l'accompagnement dont nous bénéficions et qui nous permet de mener à bien nos missions.

Ces missions sont au nombre de trois. Depuis la réforme de 2014, le Conseil Parisien de la Jeunesse a désormais pour rôle :

- d'associer les jeunes Parisiens à l'élaboration des politiques municipales ;
- d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens ;
- d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisiens vers l'autonomie.

Suite au renouvellement d'une partie de ses membres, 47 nouveaux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, âgés de 17 à 30 ans, ont été tirés au sort en octobre 2015, parmi 700 candidatures, portant la moyenne d'âge de nos membres à 23 ans. Le Conseil Parisien de la Jeunesse est une instance strictement paritaire et compte dans ses rangs 20% de jeunes qui n'habitent pas Paris mais y étudient ou y travaillent quotidiennement.

Avant de présenter rapidement devant vous le bilan que nous faisons de cette année passée, qui a été marquée par de nombreux événements qui ont porté la jeunesse et la citoyenneté au cœur de l'actualité, nous souhaitons rappeler qu'au lendemain des attentats du 13 novembre dernier nous avons tenu à baptiser notre promotion du nom d'« Ernest HEMINGWAY – Paris est une fête » et formuler des propositions pour la citoyenneté et la valorisation de la diversité de la jeunesse parisienne. Ces questions sont plus que jamais d'actualité et nous restons à votre disposition pour y travailler.

Nous avons également souhaité cette année être davantage dans notre rôle de représentant de la jeunesse, en étant à l'écoute de ses aspirations. C'est pour cela que nous avons souhaité commander un sondage sur les attentes des jeunes vis-à-vis des pouvoirs publics. Cette enquête, réalisée avec l'IFOP en décembre 2015 sur la base d'un échantillon représentatif de la population, est venu alimenter notre réflexion en nous permettant d'identifier les sujets qui préoccupent le plus les jeunes Parisiens aujourd'hui : la santé, l'emploi et le logement, mais aussi la sécurité et les études.

Après avoir rencontré plusieurs de vos adjoints en charge de ces thématiques, nous avons souhaité nous saisir de celle du logement. Nous soumettrons donc prochainement, par l'intermédiaire de votre adjointe chargée de la jeunesse, Pauline VÉRON, un vœu sur ce thème au vote de votre assemblée.

Entre septembre 2015 et aujourd'hui, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont participé à près de 90 réunions, rencontres, moments de débats ou cérémonies. Un rapport d'activité exhaustif vous a été remis en annexe à cette communication.

Pour la deuxième année consécutive, vous nous avez adressé, Madame la Maire, une lettre de saisine qui a fixé le cadre de travail de notre instance en nous sollicitant sur plus d'une dizaine de sujets dont certains sont au cœur de l'actualité municipale et structurent la vie de l'ensemble des Parisiens.

Nous avons ainsi formulé des propositions sur le réaménagement de la parcelle Censier, sur le réaménagement de la place de la Bastille ainsi que sur le projet de modification du règlement des parcs et jardins.

Nous allons également rendre prochainement un avis sur le schéma de développement touristique, avis qui sera joint au projet de délibération qui sera présenté au Conseil de Paris.

Nous avons été invités à contribuer à la concertation nationale sur la candidature de la Ville de Paris aux Jeux Olympiques de 2024 en présence de nombreux jeunes de différents horizons : collégiens, lycéens, membres de fédérations sportives, etc. Deux membres du CPJ ont par ailleurs été choisis pour siéger au « Comité Génération 2024 », composé de 24 jeunes et qui a pour ambition d'engager la jeunesse dans la construction et la promotion du projet olympique.

Nous avons été associés à des ateliers de travail tels que ceux de la préparation d'une campagne de sensibilisation au harcèlement de rue, projet qui a pour origine un vœu proposé par nos prédécesseurs en 2014 et voté à l'unanimité de votre assemblée. Nous avons également été associés à des réflexions sur le plan piéton ou encore sur la « nuit festive » avec le Conseil de la Nuit.

Nous avons également eu l'occasion de participer à différentes commissions et jurys, notamment ceux de l'appel à projets innovants *Réinventer Paris* et du dispositif *Quartiers Libres*. Ces participations ont été particulièrement appréciées, nous y reviendrons plus tard.

Enfin, nous avons eu la chance d'assister au Sommet des élus locaux pour le climat et eu l'occasion de lire un texte au nom de la jeunesse devant ce public inédit. Cette participation s'inscrivait dans le prolongement du rapport sur la COP21 que nous vous avons remis en juillet 2015 et nous espérons que nous aurons l'opportunité de continuer à travailler sur ces thématiques à vos côtés dans les années à venir.

À l'occasion de ces travaux, Madame la Maire, nous avons ainsi rencontré et échangé avec plusieurs de vos adjoints et des conseillers de Paris : Mme Marie-Christine LEMARDELEY, Mme Pauline VÉRON, Mme Pénélope KOMITÉS, et M. Jean-François MARTINS. D'autres sont venus à notre rencontre à l'occasion de nos séances plénières, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Nicolas BONNET OULADJ, M. Ian BROSSAT et M. Bernard JOMIER. Nous souhaitons chaleureusement les remercier.

À l'issue de cette synthèse, vous constaterez, mesdames et messieurs les Conseillers de Paris, que la charge de travail des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse est loin d'être négligeable. Elle nous demande une grande disponibilité les soirs de semaine, parfois aussi en journée et le week-end.

Nous devons nous adapter à la diversité des situations : échanger avec les services sur des dossiers techniques ; dialoguer avec les élus parisiens ; observer, nous informer et analyser les problématiques qui nous sont proposées et dont nous ne sommes pas toujours connais-

seurs ; prendre la parole dans des jurys et des commissions en présence d'une pluralité d'interlocuteurs ; mais aussi prendre la parole devant vous dans ce cadre solennel.

Nous tenions à souligner l'investissement que demande notre mandat. Mais nous tenions surtout à vous exprimer notre souhait de nous engager davantage car nous espérons qu'au fil des années le Conseil Parisien de la Jeunesse a su montrer sa capacité à s'emparer de sujets de fond les plus divers.

À cet égard, nous profitons de cette occasion pour inviter les membres de l'exécutif municipal à ne pas hésiter à nous solliciter sur les sujets dont ils ont la charge, notamment à l'occasion de la prochaine lettre qui nous sera adressée pour l'année 2017.

Nous souhaitons également profiter de cet espace d'expression pour vous faire part de deux propositions concrètes d'amélioration du fonctionnement de notre instance :

- Nous attirons votre attention sur l'importance de saisir le Conseil le plus possible en amont des projets. Il nous a semblé parfois difficile de mener à bien nos réflexions tant le projet sur lequel nous étions invités à nous prononcer était déjà bien abouti. Nous pensons notamment au schéma de développement touristique qui a fait l'objet d'une concertation préalable et qui a permis de formaliser un document complet, sur lequel il est difficile de réagir dans des délais resserrés. Conscients des contraintes de calendrier et de la technicité des projets qui nous sont soumis, nous proposons aux élus et aux services de ménager des temps de consultation intermédiaires, afin de nous permettre d'assumer pleinement le rôle qui est le nôtre.
- Que nous soyons désormais consultés sur des projets municipaux à enjeux est l'une des forces du nouveau fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse. Une des motivations des membres est de se sentir utile, d'avoir un impact sur la politique municipale. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont à cœur d'avoir une voix qui porte réellement, c'est-à-dire qui soit prise en compte. Nous avons été amenés à produire des avis et de recommandations et nous avons reçu des courriers de remerciements pour nos contributions et nous en sommes reconnaissants. Pour aller plus loin, nous souhaiterions avoir un « droit de suite » sur les travaux que nous menons, qui nous permettrait de savoir plus précisément ce qui est fait de nos propositions. Nous souhaitons également être associés dans la durée au suivi de certains projets initiés par la Ville comme par exemple le réaménagement de la parcelle Censier ou celui de la place de la Bastille.

Se sentir utile, nous l'avons dit, est au cœur de l'engagement citoyen des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse. Nous tenons à vous remercier une nouvelle fois de nous avoir associés à des jurys ou des commissions. Ces moments d'échange ont été formateurs et surtout nous ont donné l'occasion de participer à des prises de décision. Nous souhaitons citer l'exemple du dispositif « Quartiers Libres » où notre voix a permis de défendre des dossiers de jeunes engagés.

Nous avons apprécié de pouvoir nous sentir réellement représentants de la jeunesse parisienne et nous encourageons les adjoints à la Maire de Paris à nous associer encore plus systématiquement aux différentes instances de consultation qu'ils réunissent, afin de pouvoir porter significativement notre voix. Nous saluons à ce titre la création du Conseil des Générations Futures, au sein duquel le Conseil Parisien de la Jeunesse a un représentant, au même titre que les autres instances de consultation officielles de la Mairie. La thématique de la jeunesse ayant été mise au cœur des travaux de cette nouvelle instance, nous trouverions utile qu'un lien plus fort avec le Conseil Parisien de la Jeunesse puisse être établi. Nous pro-

posons ainsi de travailler de concert avec les membres de la commission Jeunesse, et non par l'intermédiaire du seul représentant du CPJ.

Enfin, nous tenons à évoquer les relations du Conseil Parisien de la Jeunesse avec les élus. Nous apprécions les marques de confiance des adjoints qui ont sollicité notre avis. Les rencontrer au cours de nos travaux a été enrichissant et a éclairé nos travaux. Néanmoins, il nous semble important de pouvoir également rencontrer des élus d'opposition afin de bénéficier d'un pluralisme des avis. Faire vivre le débat au sein de notre instance nous est primordial.

Afin de conclure cette intervention, Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris, nous souhaiterions évoquer quelques pistes de travail pour les mois et années à venir :

- Après avoir participé au lancement de la carte citoyenne au mois de février, nous souhaiterions pouvoir contribuer à la réflexion sur le déploiement et l'utilité de cette carte. Nous saluons la mise en place de ce dispositif qui nous donne l'occasion de réfléchir à ce qu'est le sentiment d'appartenance à sa Ville mais aussi à ce que c'est d'être un jeune citoyen parisien en 2016.
- Nous souhaiterions également entrer en contact avec d'autres instances du même type que le Conseil Parisien de la Jeunesse au plan européen ou international comme nous avons déjà eu à quelques reprises l'occasion de le faire les années précédentes. Ces temps d'échange sont autant d'occasions pour nous de nous nourrir de regards différents sur nos pratiques, sur la participation citoyenne et sur les sujets de préoccupations des jeunes. Paris étant engagé dans de nombreuses relations internationales peut-être pourriez-vous évoquer plus largement les questions jeunesse lors de rencontre bilatérales, voire inviter les délégations à favoriser les rencontres entre jeunes engagés ?
- Il nous semble enfin que la question de la communication reste un enjeu majeur pour le Conseil Parisien de la Jeunesse. Notre instance n'est pas assez connue et nous souhaiterions disposer des outils et moyens nous permettant de mieux faire connaître notre action mais également de dialoguer avec les jeunes Parisiennes et les jeunes Parisiens afin d'enrichir nos travaux de leur diversité.

Ces suggestions et pistes de réflexion que nous vous soumettons aujourd'hui nous semblent de nature à nous permettre de mieux remplir notre mission en faisant en sorte que les besoins et les attentes des jeunes soient mieux pris en compte dans l'élaboration des politiques municipales.

Nous vous remercions pour votre attention.

ANNEXE 3 : AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (OCTOBRE 2016)

Avis du Conseil Parisien de la Jeunesse sur le projet de schéma de développement touristique de la Ville de Paris

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 2 décembre 2015,

- A la lecture des documents de présentation du schéma de développement touristique de la Ville de Paris ;
- Suite à la rencontre avec les services de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) et de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP) le 6 avril 2016 ;
- Suite à la rencontre avec Jean-François MARTINS, adjoint à la Maire de Paris en charge du sport et du tourisme le 5 juillet 2016 ;
- Suite à une rencontre de l'établissement public Paris Musées le 6 juillet 2016 ;
- Suite à une rencontre avec des associations d'étudiants étrangers et des volontaires en service civique dans le domaine du tourisme le 8 juillet 2016 ;
- Suite à une rencontre avec des porteurs de projets innovants en matière de tourisme hébergés au *Welcome City Lab* le 12 juillet 2016.

EST D'AVIS QUE :

1. La ville de Paris dispose d'une multiplicité de ressources valorisables auprès des jeunes touristes. Bien que ces derniers souhaitent avant tout découvrir les grands sites touristiques, notamment lorsqu'il s'agit d'une première visite, le Conseil Parisien de la Jeunesse estime qu'il existe des lieux, peu connus de ce public spécifique, qui seraient susceptibles de les intéresser. Il est nécessaire d'identifier ces lieux et de les rendre davantage visibles pour les jeunes touristes. Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime pertinent de valoriser :
 - Des lieux culturels insolites (tel que les catacombes) ;
 - Des lieux culturels fréquentés par les jeunes Parisiens (à l'image du Centquatre, de la Gaité Lyrique ou du Carreau du Temple) ;
 - Des quartiers peu fréquentés par les touristes. Pour inviter les touristes à venir dans ces quartiers, le Conseil Parisien de la Jeunesse propose de créer des circuits touristiques, visibles dans l'espace public (cartes, informations historiques sur les lieux du parcours). Il est possible de s'inspirer de ce que font déjà certains musées parisiens, notamment le Louvre, qui propose des parcours de visite thématiques. Ces parcours pourront être présentés par les 200 volontaires en service civique d'Unis-Cité, qui ont pour mission d'aller à la rencontre des touristes pour promouvoir les quartiers populaires de la ville.
2. Le Conseil Parisien de la Jeunesse suggère également de découper la ville en zones de visite, afin de permettre aux touristes de mieux s'orienter dans Paris et de choisir plus facilement les lieux qu'ils souhaitent visiter en fonction de leurs intérêts. Une carte qui découpe la ville en zones, avec pour chaque zone une identité propre, pourrait être proposée aux touristes.

3. Pour rendre au maximum visibles certains lieux à valoriser, le Conseil Parisien de la Jeunesse propose de mobiliser :
 - Des blogueurs étrangers influents, qui pourraient venir visiter certains quartiers de la ville et rédiger des articles dans lesquels ils proposent des itinéraires et des lieux à visiter. Un travail similaire pourrait être réalisé avec d'autres personnes influentes sur d'autres réseaux sociaux (YouTube, Instagram ou Snapchat) ;
 - Des sites internet fréquentés par les touristes (site des musées, de l'office du tourisme).
4. Il est aussi nécessaire de multiplier les bornes de wifi gratuit dans Paris afin de permettre aux touristes de profiter au mieux des services mobiles existants.
5. Une marque territoriale « Paris » pourrait être développée. Il existe aujourd'hui une multiplicité d'images et de logos rattachés à Paris (Paris Région, Ville de Paris, nouveau logo de la Ville « Paris » utilisé lors du championnat d'Europe de football). Il faudrait qu'une marque unique puisse être utilisée par différentes structures et administrations et puisse être identifiée par les touristes comme étant la marque de la ville.
6. Concernant l'hébergement des jeunes touristes, le Conseil Parisien de la Jeunesse estime qu'il faudrait développer davantage d'auberges de jeunesse à Paris. Il est envisageable de :
 - Construire des auberges aux endroits fréquentés par les jeunes Parisiens, afin de favoriser les échanges entre jeunes touristes et jeunes Parisiens.
 - Proposer des lieux d'hébergement, et notamment des auberges de jeunesse, dans les villes de banlieue limitrophes à Paris, surtout si ces auberges proposent des prix inférieurs à ceux des auberges de Paris. Il faudra implanter ces auberges prioritairement dans les villes qui bénéficient d'un accès facile aux lieux touristiques (villes qui bénéficient de la présence d'une ligne de métro).
 - Proposer aux jeunes touristes des logements originaux, qui rendent le séjour à Paris unique (camping urbain comme celui implanté sur le site des Grands Voisins).
7. En ce qui concerne la mobilité des jeunes touristes, le Conseil Parisien de la Jeunesse part du constat qu'il est souvent compliqué pour les touristes de profiter de l'offre Vélib' ou Autolib'. Il semble important de faciliter l'inscription à ces services pour donner la chance à un plus grand nombre de touristes de les utiliser. L'inscription doit pouvoir se faire en ligne. Une carte de transport qui donne accès à la fois au métro et au Vélib' pourrait être proposée aux touristes.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent que cet avis soit utile aux débats, qu'il puisse éclairer les travaux et décisions des élus parisiens et qu'il contribue à améliorer l'accueil fait aux jeunes touristes à Paris.

ANNEXE 4 : LETTRE DE RÉPONSE DE JEAN-FRANÇOIS MARTINS (JANVIER 2017)

MAIRIE DE PARIS 

Jean-François MARTINS
Adjoint à la Maire de Paris
Chargé des Sports et du Tourisme
Elu du 11^{ème} arrondissement

Paris, le 20 JAN. 2017

Note

À l'attention des membres du Conseil parisien de la Jeunesse

Mesdames, Messieurs,

En octobre dernier vous m'avez fait part de votre avis sur le projet de Schéma de développement touristique de la Ville de Paris, qui préconise six grandes mesures pour améliorer la qualité de l'accueil réservé aux jeunes touristes à Paris. Cet avis a été annexé à la Communication sur le tourisme, lors du passage du Schéma au Conseil de Paris de novembre 2016.

Pour rappel, ce schéma de développement touristique va, pour la première fois, doter notre ville d'une stratégie ambitieuse pour le développement du tourisme avec l'objectif de faire de Paris la ville qui accueille le plus de visiteurs au monde mais aussi la ville qui accueille le mieux au monde grâce à un tourisme de qualité, durable, gisement d'emplois, et source de rayonnement international. Cette stratégie est une réponse aux enjeux structurels, de long terme, visant à conforter notre vocation à accueillir le monde et à soutenir une industrie vitale pour l'économie, l'emploi, l'attractivité et le rayonnement de notre ville. Elle est déclinée en 59 actions concrètes et opérationnelles qui vont améliorer, d'ici 2022, la qualité de l'offre, des infrastructures et de l'accueil touristique parisien.

Je tiens à vous remercier pour votre implication dans la production de cet avis, qui a représenté pour vous plusieurs mois de travail, et que vous avez nourri par une analyse documentaire précise et par plusieurs rencontres avec les acteurs du secteur touristique. J'ai particulièrement apprécié votre dynamisme et votre curiosité lors de nos échanges, ainsi que la qualité de vos recommandations qui ont été intégrés dans le plan d'actions du Schéma.

Nous entrons maintenant dans la phase de mise en œuvre de ces 59 mesures et je souhaiterais que vous puissiez poursuivre le travail que vous avez initié sur ce schéma directeur, et vous impliquer dans la concrétisation de vos propositions :

1. Vous recommandez d'identifier des lieux méconnus qui pourraient constituer des atouts valorisables auprès des jeunes touristes. Nous allons concrétiser cela par le développement du tourisme urbain, à savoir les balades urbaines faisant découvrir le « Paris des Parisiens », le Paris alternatif et insolite (Fiche-action 14). Je vous propose d'y contribuer en élaborant une liste de lieux

Hôtel de Ville - 5, rue Lobau - 75196 Paris cedex 04
Tél. : 01 42 76 58 21 - Fax : 01 42 76 68 04
E-mail : jean-francois.martins@paris.fr

culturels méconnus, insolites, situés hors des sentiers battus, et appréciés par les jeunes, qui pourraient être davantage valorisés auprès des jeunes touristes.

2. Vous recommandez de découper Paris en grandes zones géographiques, plus lisibles que les arrondissements pour les visiteurs. Nous allons concrétiser cela par la création de 7 marques de quartiers visant à faire émerger de nouveaux territoires touristiques qui dépassent les limites des arrondissements (Fiche-action 22). Je souhaite vous associer aux groupes de travail sur la création de ces marques de quartiers afin que vous puissiez contribuer à identifier les atouts à valoriser et l'identité propre de chacun de ces quartiers.

3. Vous proposez d'améliorer la promotion de Paris auprès des jeunes touristes en mobilisant notamment des blogueurs étrangers influents et les sites internet fréquentés par les touristes. Je vous propose d'identifier une liste d'influenceurs et de médias ayant une forte audience auprès des jeunes, afin que nous puissions les inviter à l'occasion des accueils de presse organisés régulièrement par l'Office du tourisme et des Congrès de Paris. Vous proposez également de multiplier les bornes de wifi gratuit dans Paris. Cela va se concrétiser par le déploiement du plan wifi à Paris (Fiche-action 36).

4. Vous préconisez la création d'une marque territoriale unifiée afin de rendre plus cohérente la stratégie de communication de la destination « Paris », qui pâtit de la multiplicité de logos et de marques. Nous avons inscrit cet objectif au sein du plan d'action (Fiche action 55). Une première étape en 2017 sera de mener une campagne de promotion commune entre l'État, la Ville et la Région pour relancer le tourisme parisien, et remédier ainsi à la baisse de la fréquentation touristique due aux attentats qui nous ont frappés en 2015 et 2016. Il s'agira également en 2017 de créer une base de photos et de vidéos partagée entre la Ville et l'OTCP afin de renforcer nos outils de promotion de Paris.

5. Vous préconisez de développer l'offre d'hébergements adaptés aux jeunes touristes. Il s'agit effectivement d'un enjeu majeur pour améliorer l'accessibilité de Paris aux jeunes visiteurs et aux petits budgets. C'est pourquoi le Plan hôtelier métropolitain continuera à mettre l'accent sur le développement d'une offre adaptée aux jeunes (Fiche-action 51).

6. Enfin, vous préconisez d'améliorer la mobilité des jeunes touristes, en facilitant notamment leur accès aux services Vélib' et Autolib'. Il est prévu dans le cadre de ce Schéma de faire évoluer le service Vélib' pour le rendre plus accessibles aux personnes étrangères, et de développer les itinéraires cyclables à Paris (Fiche-action 46). De plus, le ticket « Paris visite » commercialisé par le STIF à destination des touristes, sera intégré au « Paris Pass Lib' », le Pass commercialisé par l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, et il inclura l'offre Vélib' (Fiche-action 25).

Je compte sur votre mobilisation sur ces différents chantiers, afin de continuer à bénéficier de l'éclairage des jeunes Parisiens sur le développement touristique de Paris, et vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs.



Jean-François Martins

ANNEXE 5 : RECOMMANDATIONS POUR LE PROJET DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (MARS 2017)

Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations émises dans le cadre du projet de révision du plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris

23 mars 2017

Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris dans son courrier du 25 janvier 2017,

- Suite à la rencontre avec Célia BLAUDEL, adjointe à la Maire de Paris en charge des questions relatives à l'environnement, au développement durable, à l'eau, à la politique des canaux et au "plan climat énergie territorial" le mercredi 8 mars 2017 ;
- Suite à la rencontre avec l'Agence d'Écologie Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris le jeudi 16 mars 2017 ;

EST D'AVIS QUE :

Le Climat Air Énergie qui sera élaboré dans les prochains mois par la Ville de Paris doit proposer des objectifs ambitieux en termes de réduction de la pollution. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont constaté que plusieurs actions ont déjà été initiées par la Ville de Paris et commencent aujourd'hui à produire des résultats positifs. Les membres du Conseil tiennent à les valoriser et appelle la Ville de Paris à les renforcer mais aussi les développer plus largement sur le territoire parisien.

Afin de montrer à quel point la Ville de Paris souhaite faire du climat un thème central de sa politique, la promulgation de ce nouveau Plan Climat Air Énergie pourrait être accompagnée de l'annonce de la création d'un musée de l'environnement ou d'une Cité du Développement Durable (sur le modèle de la Cité de l'Industrie et des Sciences). Ce lieu, qui serait exemplaire écologiquement, permettrait à chacun de s'initier aux différents enjeux et pratiques qu'imposent la transition écologique et cela de manière ludique.

1. En matière de **mobilité**, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite favoriser l'usage du vélo par plusieurs actions :
 - En installant des **garages à vélo dans les gares** (RER notamment) afin de favoriser l'intermodalité.
 - En développant des **parkings à vélos à proximité des équipements municipaux** (bibliothèques, équipements sportifs).
 - En installant des **stations Vélib' « bonus » qui prennent en compte les heures de pointe**, afin d'éviter les pénuries de Vélib' dans les zones les plus résidentielles.
 - En **sécurisant davantage les nouvelles pistes cyclables**, notamment en les protégeant mieux de la chaussée.

La Ville de Paris pourrait également **renouveler son parc automobile municipal par l'acquisition de véhicules propres.**
2. En matière de **habitat**, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse considèrent qu'il est primordial d'inciter les **copropriétés à rénover leurs immeubles**. Cela peut se traduire par :
 - **Un élargissement du dispositif « Eco-rénovons Paris »**, accompagnement vers la rénovation énergétique et environnementale de copropriétés volontaires.
 - **Une multiplication des actions de sensibilisation** à l'utilité de rénover thermiquement les bâtiments à destination des copropriétés, voire une **incitation financière à rénover leurs**

biens et à installer des systèmes d'énergies renouvelables sur leurs propriétés (panneaux photovoltaïques, éoliennes urbaines...).

3. En matière de végétalisation et de biodiversité, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait que la Ville :
- Développe quantitativement la végétation mais aussi **veille qualitativement à l'introduction de plantes favorisant la biodiversité et répondant aux exigences de qualité d'air de la ville**, etc.
 - **Incite les parisiens à végétaliser leurs immeubles et cours intérieures** suivant le principe impulsé par le « permis de végétaliser ».

Il serait également possible **d'introduire dans le budget participatif, une pastille « environnement »** au même titre que la pastille « quartier prioritaire ». Cela donnerait aux projets liés à la protection de l'environnement une meilleure visibilité.

4. Le Conseil Parisien de la Jeunesse propose **d'organiser un concours d'écoles d'architecture**. Il pourrait être demandé aux écoles d'architecture de créer des équipes interdisciplinaires qui les amèneraient à s'associer à des universités ou des écoles. Les projets lauréats seraient réalisés.

Des concours pourraient également être organisés au sein des écoles primaires, dans le but de faire réfléchir les plus jeunes aux questions de protection de l'environnement.

Certains lieux culturels parisiens très fréquentés pourraient intégrer des engagements en matière environnementale et proposer des événements en lien avec le développement durable dans leur programmation.

Il serait également envisageable de renforcer la visibilité des événements célébrant la nature (fête de la nature, fête des jardins...) et de **mettre en place des formations et des programmes d'accompagnement** des citoyens afin de les inciter à développer le vert en ville (par exemple, plantation et entretien de plantes etc.).

5. En matière de gestion des déchets, le Conseil Parisien de la Jeunesse propose de :
- **Inciter positivement les immeubles à faire des efforts de tri des déchets** en installant des balances pédagogiques qui permettraient de peser les poubelles domestiques.
 - **Généraliser les appels à projets ayant pour objectif la réduction des emballages**. Cet appel à projet pourrait être conduit en lien avec la SEMAEST.
 - **Généraliser les doubles poubelles dans l'espace public et mener des actions chocs** montrant sur les mobiliers de collecte de déchets les conséquences d'un mauvais tri (à l'instar des campagnes de prévention contre le tabagisme sur les paquets de cigarette).
 - **Ouvrir au public les lieux de gestion des déchets, de recyclage**, par exemple pendant les Journées du Patrimoine.
 - **Valoriser l'association La réserve des arts** (récupération des matériaux) et les systèmes de recyclerie.
6. En matière d'alimentation, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaiterait que la Ville de Paris puisse **permettre plus de liens entre les acteurs du circuit courts** (type AMAP, la Louve) à une échelle plus large que Paris
7. La Ville de Paris pourrait mettre en place une **conférence métropolitaine sur le climat**, afin de développer le dialogue sur les questions relatives au climat avec tous les acteurs concernés et de lancer la dynamique métropolitaine sur ce sujet.

Elle pourrait également **mobiliser le parvis de l'Hôtel de Ville pour un créer un lieu de rencontre sur le sujet** : pendant une semaine chaque année, ce lieu pourrait regrouper des acteurs engagés sur la problématique.

8. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse estiment qu'il est important que la Ville s'empare encore davantage de la question de **l'économie circulaire**.
9. Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime important **de faire participer le monde de la recherche** au travail que mène actuellement la Ville autour du Plan Climat. Cela pourrait se traduire par le recrutement de **doctorants en CIFRE** qui travailleraient sur la question du développement durable ou par le développement d'un **programme de recherche financé par la Ville sur le bâti haussmannien** afin d'envisager des mesures de rénovation de l'existant sans défigurer l'identité architecturale parisienne.

ANNEXE 6 : LETTRE DE RÉPONSE DE CÉLIA BLAUDEL (MAI 2017)

MAIRIE DE PARIS



Célia BLAUDEL

Adjointe à la Maire de Paris
chargée de l'environnement,
du développement durable, de l'eau,
de la politique des canaux
et du plan climat énergie territorial

N/Réf : CB/CC/KS

Paris, le - 4 MAI 2017

Objet : Nouveau Plan Climat de Paris

Mesdames et Messieurs, membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan Climat de Paris, vous avez été saisis par la Maire de Paris pour contribuer à la concertation grand public visant à recueillir les propositions des citoyens, de la société civile et des acteurs du territoire parisien, ainsi que pour remettre un avis lors du passage du nouveau Plan Climat au Conseil de Paris.

Alors que la période de concertation se termine, je tenais à vous remercier pour votre implication dans le processus d'écriture de cette nouvelle page des politiques climat de la Ville de Paris. La discussion initiale que nous avons eue à l'Hôtel de Ville pour vous présenter les enjeux du nouveau Plan Climat, la contribution que vous avez formulée, ainsi que votre participation à la soirée de restitution de la concertation le 5 avril dernier, sont autant d'illustrations de la valeur ajoutée de vos réflexions à nos travaux.

J'ai été heureuse d'échanger avec vous lors de notre rencontre initiale – vos questions ont souligné une compréhension fine des enjeux de la transition énergétique et du défi que cela représente pour une ville comme Paris.

La contribution que vous nous avez transmise dans le cadre de la concertation apporte des éléments de réponse à la question qui vous avait été posée : « Comment faire évoluer les modes de vie des citoyens pour aider Paris à réduire son empreinte carbone ? ». Votre avis, repris en intégralité dans notre document de bilan de la concertation du nouveau Plan Climat, fait écho aux priorités portées actuellement par la Ville et qui nécessitent d'être renforcées, par exemple l'usage de mobilités actives et non carbonées telles que le vélo, la rénovation des immeubles notamment privés, la végétalisation de la ville. Vos propositions innovantes en matière d'éducation et de sensibilisation, notamment celle concernant la création d'une Cité du Développement Durable nous rappellent que l'éducation et la culture sont de puissants moteurs de transformation des comportements. Ces propositions seront étudiées avec attention, au regard des objectifs du nouveau Plan Climat de faire de Paris une ville neutre en carbone et 100% ENR d'ici à 2050.

.../...

Enfin, je vous remercie tout particulièrement pour votre intervention lors de la soirée publique du 5 avril qui a enrichi les témoignages des divers acteurs impliqués dans la concertation du nouveau Plan Climat.

Cette première étape passée ensemble, c'est donc avec beaucoup de plaisir que je continuerai de vous associer au processus d'élaboration du nouveau Plan Climat. Ainsi, l'envoi du projet de Plan et sa présentation seront réalisés début septembre afin de recueillir votre avis lors du passage du projet de Plan Climat au Conseil de Paris de Novembre.

En vous remerciant, je vous transmets mes salutations les meilleures.

A bientôt,
très cordialement,



Célia BLAUEL

ANNEXE 7 : RECOMMANDATIONS SUR LES MODALITÉS DE TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE (JANVIER 2017)

Conseil Parisien de la Jeunesse

**Travail de réflexion sur les modalités de transmission de la mémoire :
Recommandations pour la sensibilisation et l'appropriation par le public de la
cérémonie de commémoration de la Libération de Paris**

24 janvier 2017

Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris dans son courrier du 5 décembre 2015,

- Suite à la rencontre avec Catherine VIEU-CHARIER, adjointe à la Maire de Paris en charge des questions relatives à la mémoire et au monde combattant le lundi 5 décembre 2016 ;
- Suite à une séance de visionnage et d'analyse des enregistrements vidéo cérémonies de commémoration de la Libération de Paris de 2006 à 2015 le jeudi 15 décembre 2016 ;
- Suite à une visite des trois musées dédiés à cette période de l'Histoire (musée *Jean Moulin*, musée de *Libération de Paris* et musée du *Général Leclerc*) le samedi 21 janvier 2017 ;
- Suite à la séance d'écriture collective du mardi 24 janvier 2017.

EST D'AVIS QUE :

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse reconnaissent l'importance de commémorer la Libération de Paris avec le respect et la solennité qui doivent accompagner le devoir de mémoire. Après visionnage des commémorations organisées ces dernières années sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le ton est apparu souvent très grave, davantage tourné vers les "sacrifiés" de la Guerre, alors qu'il s'agit aussi de **célébrer une victoire**. À titre d'exemple, le recours à une seule voix off monocorde, et par ailleurs toujours masculine, renforce cette impression de gravité.

La cérémonie de commémoration du 25 août offre en définitive un **cadre limité** qui peut paraître peu dynamique aux yeux de certains publics, en raison notamment de l'organisation d'un événement unique sur un seul lieu et créneau horaire, de sa durée ou encore de la diffusion de documentaires qui inondent l'assistance d'un volume important d'informations qui ne paraissent pas toujours structurées. L'ensemble paraît ainsi trop codifié et statique, laissant le spectateur passif.

Les membres du Conseil Parisienne de la Jeunesse tiennent à saluer particulièrement l'**innovation apportée à la cérémonie de 2014** à l'occasion des 70 ans de la Libération de Paris. L'utilisation du *video mapping* a le mérite d'attirer la curiosité des spectateurs et de rendre ce temps de commémoration véritablement vivant.

Enfin, le Conseil Parisien de la Jeunesse **regrette que la communication soit insuffisante**. En effet, la date du 25 août ne marque pas autant les esprits que celle du 14 juillet.

Sur la base de ces constats, le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite émettre les propositions suivantes relatives aux approches de l'événement, à son format et enfin à sa visibilité.

La commémoration de la Libération de Paris pourrait bénéficier de diverses approches qui permettraient de toucher un public plus large et diversifié :

- En proposant des **événements éducatifs, pédagogiques et divertissants**.
- En construisant un programme non seulement avec les associations liées à la commémoration de cet événement mais aussi **d'autres types d'associations locales** (de jeunesse, de quartier, d'histoire, du monde artistique...) qui sont au contact des Parisiens et ont un impact plus direct.
- En créant des **liens avec les communes limitrophes**, par l'exploitation de la dimension du Grand Paris.

Une attention particulière devrait être apportée non seulement au contenu mais aussi et surtout aux formats de la commémoration. Celle-ci pourrait notamment s'inspirer de la structure de la Nuit Blanche :

- **En définissant un véritable programme qui se déroulerait sur la semaine historique qui a abouti à la Libération du 25 août** : ce programme donnerait le temps aux gens de s'informer, par la découverte d'expositions temporaires et par une offre multiple d'activités inédites au cours de cette semaine, permettant de toucher toujours plus de personnes (par exemple, par une projection à heures fixes tous les jours d'un même documentaire ou d'un vidéo mapping). Il serait préférable de privilégier le caractère événementiel et le format court de ces activités.
- **En clôturant cette semaine événementielle particulière, qui viserait ainsi les individus et des publics épars par un grand temps collectif et rassembleur lors de la journée du 25 août** : celle-ci pourrait être divisée en deux avec le temps d'une cérémonie de commémoration allégée dédiée au recueillement, qui laisserait ensuite la place à des festivités en soirée, par exemple avec l'organisation d'un grand bal populaire. Contrairement à celui organisé en 2014 qui s'apparentait plus à un concert, ce moment festif doit être un véritable bal offrant la possibilité au public de danser et non de rester statique.
- **En décentralisant les lieux de commémoration et en investissant les rues de Paris** : ces lieux pourront être choisis en résonance avec les événements de la Libération et pourraient valoriser certains quartiers. Il s'agirait de matérialiser les faits historiques sur le territoire même par le recours à tous les supports possibles tels que la photographie (montrer à quoi ressemblait un lieu photographié sous l'Occupation...), le son (immerger les passants dans l'atmosphère sonore de l'époque), l'art vivant (introduire des acteurs dans les rues jouant des scènes clés). Si cela s'y prête, certaines activités, plutôt que d'être implantées dans un quartier, pourraient être itinérantes et favoriseraient ainsi un certain équilibre entre les territoires parisiens et ceux de petite couronne.
- **En valorisant le territoire en investissant l'existant : les plaques de rue et/ou les stations de métro**. Ces dernières ont pour fonction de rendre présente la mémoire collective dans nos quotidiens. La semaine de célébration de la Libération de Paris pourrait s'appuyer sur ces supports et les remettre à la lumière du jour en rappelant celles et ceux qu'ils célèbrent. Ainsi, un habillage spécifique pourrait être pensé et apposé dessus, afin d'expliquer leur origine et signification.
- **En allant vers le public et en le faisant participer** : transmettre la mémoire doit passer aussi par une capacité des pouvoirs publics à permettre aux citoyens de s'approprier les événements. Une véritable action de médiation culturelle pourrait être apportée (en s'appuyant sur les associations citées précédemment ou bien en ayant recours à des étudiants en histoire) mais aussi en organisant des activités faisant participer les citoyens (par exemple par la création d'une grande fresque participative).

Enfin, le Conseil Parisien de la Jeunesse propose de mobiliser davantage les outils de communication afin de donner une meilleure visibilité à un événement qui a le désavantage se produire en août :

- **En mobilisant la presse, gratuite notamment, et en utilisant les réseaux sociaux** : la création d'un hashtag pour l'événement pourrait être envisagée.
- **En invitant des célébrités afin de donner une visibilité à l'évènement festif de clôture** : par exemple, en invitant les artistes présents à Rock en Seine, festival populaire chez les jeunes parisiens et qui a lieu aux mêmes dates.
- **En créant une identité visuelle de l'évènement et un support de communication diffusable** : par la création d'un logo spécifique et de plaquettes qui pourraient être distribuées aux Parisiens et facilement visibles et accessibles.
- **En valorisant cette semaine évènementielle comme un évènement touristique** : en travaillant une communication spécifique à destination des touristes qui auraient l'opportunité d'être présents à Paris à ce moment particulier de l'été. Les supports de communication pourraient ainsi être proposés en plusieurs langues.
- **En créant une application ou un site internet qui permettrait de visualiser et localiser les différentes activités, et aiderait les utilisateurs à découvrir les "parcours de la libération"**.
- **En informant les détenteurs de la carte citoyenne**, voire en organisant des événements qui seraient spécifiquement accessibles à ceux-ci.

ANNEXE 8 : LETTRE DE RÉPONSE DE CATHERINE VIEU-CHARIER (MARS 2017)

MAIRIE DE PARIS 

Catherine Vieu-Charier

Adjointe au Maire de Paris
chargée de la Mémoire
et du Monde Combattant
Correspondant Défense

Paris, le 6 mars 2017

Nos ref/CVC/RS/MF/17.03.16

Mesdames et messieurs les membres du Conseil Parisien de la jeunesse,

J'ai lu avec plaisir et attention vos recommandations pour la sensibilisation et l'appropriation par le public de la cérémonie de commémoration de la Libération de Paris, le 25 août. Je vous remercie très sincèrement pour la qualité de votre travail de réflexion, qui nous sera très précieux pour envisager les prochaines cérémonies du 25 août à venir.

Dans la droite lignée de notre rencontre et de nos échanges du 5 décembre dernier, cette note de recommandations me conforte dans l'idée qu'il est plus que jamais indispensable que les jeunes parisiens, que vous représentez, soient pleinement associés et impliqués dans l'élaboration des prochaines cérémonies de la Libération de Paris.

La mémoire de la Libération de Paris porte en elle un certain nombre de valeurs qu'il est plus que jamais nécessaire de comprendre et de s'approprier pour construire un avenir de paix, de vivre-ensemble et de liberté. En cela, il est impératif que cette mémoire soit pleinement tournée vers les jeunes générations, qui porteront et transmettront à leur tour le message de Résistance face à l'obscurantisme et à la barbarie que nous ont légué nos aïeux.

Je me réjouis de la qualité et de la multitude de propositions que vous nous avez adressées, tant en terme de fond et de contenu, que de forme et de communication, pour faire de cette cérémonie du 25 août un moment majeur du calendrier parisien et de l'identité de la Capitale. Je retiendrai particulièrement les pistes de travail visant à atteindre un public plus divers et plus nombreux (investir les différents arrondissements, modèles participatifs, etc).

Si, pour des raisons de délais, ces propositions de fond ne pourront pas toutes être étudiées et appliquées pour l'édition de cette année 2017, elles nous serviront en revanche de base et de fil conducteur pour les années à venir.

1/2

MAIRIE DE PARIS



Catherine Vieu-Charier

Adjointe au Maire de Paris
chargée de la Mémoire
et du Monde Combattant
Correspondant Défense

Néanmoins cette année, nous avons d'ores et déjà cherché à inscrire cette cérémonie dans l'esprit d'ouverture et d'accessibilité au plus grand nombre que vous préconisez. Le thème retenu pour cette édition 2017 sur le parvis de l'Hôtel de Ville s'adresse tout particulièrement aux jeunes : « *la jeunesse durant la Guerre et les racines de son engagement* ». De même, une attention particulière sera portée sur la communication de l'événement, conformément à vos recommandations. Le marché public d'attribution pour la cérémonie de cette année a d'ailleurs été élaboré de sorte à ce que ces aspects soient bien pris en compte.

Je vous remercie donc à nouveau pour votre implication dans ce travail de réflexion qui nous permettra, pour les éditions futures, de donner progressivement un nouveau cadre et un nouveau souffle à cette cérémonie de la Libération de Paris.

En espérant vous retrouver toutes et tous le 25 août prochain, veuillez agréer, chers membres du CPJ, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Catherine VIEU-CHARIER

ANNEXE 9 : RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DES OUTILS DE PARTICIPATION CITOYENNE DE LA VILLE DE PARIS (SEPTEMBRE 2017)

Conseil Parisien de la Jeunesse

Travail de réflexion sur les améliorations à apporter aux outils de participation citoyenne de la Ville de Paris

Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 25 janvier 2017,

- Suite à la rencontre avec Pauline VÉRON, adjointe à la Maire de Paris en charge de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi, le jeudi 4 mai 2017 ;
- Suite aux rencontres avec le Service de la Participation Citoyenne de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires le mercredi 10 mai 2017 et le jeudi 15 juin 2017 ;
- Suite à une séance de test de la plateforme idee.paris le mardi 30 mai 2017 ;
- Suite à une rencontre avec les volontaires en Service Civique mobilisés sur la participation citoyenne par la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires le mercredi 7 juin 2017 ;

EST D'AVIS QUE :

La Ville de Paris a développé des outils de participation citoyenne variés, qui donnent la possibilité aux Parisiens de s'exprimer de différentes manières sur les politiques qu'elle met en œuvre et de s'impliquer dans la vie de la Cité. Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime qu'il serait possible de mieux valoriser ces outils, notamment en montrant aux Parisiens en quoi ils sont complémentaires les uns des autres. Les membres du CPJ considèrent également que les outils de participation en ligne doivent être construits pour compléter une participation des citoyens en présentiel, lors de réunions pouvant prendre des formes variées.

Concernant la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent formuler plusieurs pistes de réflexion :

1. Il serait envisageable d'élargir les critères d'obtention de la carte afin de permettre à l'ensemble des citoyens impliqués dans la vie parisienne d'y avoir accès. Il pourrait être envisagé de proposer une carte dont le sens et les contenus s'adaptent à différents détenteurs :
 - La carte pourrait permettre d'attester d'un engagement citoyen à Paris et serait accessible à la fois aux Parisiens et aux non-Parisiens engagés dans la capitale. À chaque fois qu'une personne s'engagerait dans un dispositif de participation de la Ville, la Carte Citoyenne-Citoyen lui serait proposée. Cela permettrait, par exemple, aux 20% de membres du Conseil Parisien de la Jeunesse qui ne vivent pas à Paris mais qui y étudient, y travaillent ou y ont une activité sociale régulière de pouvoir également être reconnus comme « citoyens de Paris ».
 - Pour les habitants de Paris, la carte pourrait faciliter l'accès aux services qui leur sont réservés et remplacerait les autres cartes existantes (comme c'est déjà le cas pour les bibliothèques). La Carte Citoyenne-Citoyen pourrait également exister en version dématérialisée et numérique, libre à l'utilisateur Parisien de choisir le format imprimé ou numérique.
2. Il devrait être organisé davantage d'événements citoyens dans le cadre de la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris. À cet égard, l'idée d'organiser des rencontres entre les élus et les habitants, autour d'un café ou d'un petit-déjeuner par exemple, devrait être relancée. Pour les événements les plus importants, il serait souhaitable d'informer les détenteurs de la

carte par SMS.

3. Les horaires des événements devraient être davantage adaptés aux différents publics, avec notamment plus d'événements le soir et le week-end, afin de donner accès aux événements au plus grand nombre.
4. Une cérémonie de remise de la carte pourrait être organisée tous les mois ou tous les deux mois. Les demandeurs pourraient alors choisir entre un envoi à leur domicile ou une remise de la carte lors d'une cérémonie. Celles-ci cérémonies pourraient se faire dans chaque mairie d'arrondissement en présence des élus.
5. Dans les écoles, la Carte Citoyen-Citoyenne de Paris pourrait être remise aux enfants par le directeur ou la directrice en début d'année dans le cadre d'une cérémonie citoyenne symbolique plutôt que d'être envoyée par voie postale aux parents.
6. Afin de mieux communiquer auprès des Parisiens sur l'existence de cette carte, les agents de la Ville de Paris au contact du public devraient être davantage formés afin d'être en capacité de présenter la carte aux usagers.

Pour donner envie aux Parisiens de s'engager encore plus, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse proposent également :

1. De créer des liens entre les plateformes : par exemple, quand un Parisien propose une idée sur idee.paris il pourrait lui être proposé de participer à des actions similaires menées par des associations qui sont répertoriés sur la plateforme jemengage.paris.
2. De modifier l'onglet « Je m'engage ! » de paris.fr afin de souligner le lien entre toutes les plateformes de participation de la Ville de Paris. Il s'agirait de présenter tous les outils de participation et de montrer en quoi les différents outils se complètent. La présentation des outils serait axée sur les besoins des usagers avec des rubriques telles que « Je veux participer à une concertation », « Je veux proposer une idée au budget participatif », « Je veux commander ma carte citoyenne », etc. Pour gagner en cohérence, le design des différentes plateformes devrait être harmonisé.
3. De développer une application mobile qui ferait la synthèse de toutes les plateformes et tous les sites de participation de la Ville de Paris.
4. Le projet de Civic Hall présenté au CPJ le jeudi 4 mai 2017 par Pauline VÉRON est intéressant mais le CPJ estime que l'Hôtel de Ville de Paris doit garder une place centrale dans la vie citoyenne parisienne, de même que les mairies d'arrondissement. Il s'agirait de favoriser les rencontres des citoyens et des élus dans ces lieux.

Le champ d'exploration des outils de la participation citoyenne ne se limitant pas à la Carte Citoyen-Citoyenne et aux plateformes numériques, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse poursuivront leur travail et formuleront d'ici quelques semaines d'autres recommandations relatives notamment au Budget Participatif Parisien.

ANNEXE 10 : PROPOSITIONS SUR L'INTERCULTURALITÉ SUITE À LA SAISINE DE LA MISSION D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION (FÉVRIER 2017)

Mission d'information et d'évaluation « Paris ville interculturelle » Propositions du Conseil Parisien de la Jeunesse

Rappel de la saisine

La mission d'information et d'évaluation « Paris ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques » souhaite consacrer une partie de sa réflexion à la prise en compte de l'interculturalité dans les politiques menées en direction de la jeunesse.

C'est dans ce cadre que le Conseil parisien de la jeunesse a été saisi par la Mission sur les deux thèmes suivants :

- 1) *Vous avez sans doute été confrontés dans votre vie quotidienne à des situations qui permettent des rencontres de cultures différentes.*
 - *Dans quelles circonstances de telles rencontres se sont-elles produites le plus souvent ?*
 - *Quels enseignements ces expériences vous ont-t-elles apportés ?*

- 2) *La Ville de Paris doit-elle selon vous initier de nouvelles actions en vue de :*
 - *Mieux faire connaître les différentes cultures présentes à Paris ?*
 - *Favoriser le dialogue et les interactions entre ces cultures ?*

Présentation du Conseil Parisien de la Jeunesse

Le CPJ est instance consultative composée de 100 membres, 50 femmes et 50 hommes, ayant entre 15 et 30 ans.

Chaque année, la Maire de Paris remet une lettre de saisine au CPJ. Cette lettre liste les sujets sur lesquels la Maire souhaite que le CPJ travaille.

Le CPJ a rendu il y a quelques mois un avis sur le Schéma de développement touristique en novembre dernier et travaille actuellement sur l'adaptation des cérémonies de commémoration aux jeunes publics ainsi que sur un vœu sur le logement, qui sera présenté au Conseil de Paris au courant de l'année 2017 par l'intermédiaire de Pauline Véron.

L'instance rencontre également souvent d'autres jeunes venus d'horizons variés : conseil de jeunes de Mayotte, conseil de jeunes de Molenbeek, étudiants américains en visite à Paris dans le cadre d'un cours sur les jeunes en France.

Méthode de travail

Une réunion de travail du CPJ, qui visait à réfléchir collectivement aux questions posées par la Mission dans le cadre de sa saisine, a eu lieu le 18 janvier. Ensuite, les membres du CPJ ont eu la possibilité d'ajouter des idées sur un document mis en ligne.

Ces débats ont permis de dégager les idées suivantes :

L'interculturalité peut se retrouver sous différentes formes :

- **Dans des lieux :** il existe à Paris une multitude de lieux où différentes cultures se rencontrent. Ces lieux permettent des niveaux d'échanges variés, allant du simple côtoiement à des échanges plus poussés.
- **Dans des activités :** le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite valoriser les activités permettant de découvrir concrètement une autre culture, notamment la cuisine. En effet, la cuisine permet l'appropriation d'une culture en faisant appel à ses modes de vie et ses habitudes, ainsi qu'à son histoire et à sa géographie. Elle permet aussi et surtout un moment d'échanges, elle facilite les discussions et permet la transmission de connaissances et de savoir-faire.

Lieux identifiés permettant une rencontre avec une variété de cultures différentes :

- **Le milieu scolaire :** l'école, l'université, l'Institut national des langues et civilisations orientales ou encore les résidences étudiantes ;
- **Certains quartiers ;**
- **Des équipements publics :** le 104, l'Institut du Monde Arabe, l'Institut des cultures de l'Islam, des musées qui sont interculturels de par les œuvres qu'ils exposent aussi bien que de par leur public (Musée des arts premiers, musée du Quai Branly, etc.).

Le Conseil Parisien de la Jeunesse fait le constat que même s'il existe une diversité de cultures à Paris, ces cultures ont peu d'occasions d'entrer en contact et de communiquer. Favoriser l'interculturalité doit ainsi passer par deux actions complémentaires : donner une visibilité à chacune des cultures existantes à Paris (le quartier chinois, le quartier indien, etc.) mais aussi créer les temps et lieux permettant la rencontre de ces différents univers.

1/ Propositions pour rendre la diversité culturelle de Paris plus visible :

- Renforcer le financement des associations parisiennes qui ont pour vocation de valoriser des cultures différentes ;
- Proposer sur Que faire à Paris un guide des restaurants de Paris qui proposent des plats venant de différents pays ;
- Organiser des rencontres où des représentants de plusieurs cultures présentent la citoyenneté dans leur pays ;
- Mettre en avant les événements qui existent déjà, comme c'est déjà le cas avec le Nouvel An chinois ou le Carnaval Tropical. Il serait même envisageable de les délocaliser ailleurs dans Paris pour leur donner une autre visibilité ;
- Valoriser les séjours Arc-en-Ciel et Paris Jeunes Vacances comme deux dispositifs permettant aux jeunes Parisiens d'aller à la rencontre d'autres cultures ;
- S'appuyer sur les organisations pour les étudiants étrangers comme Erasmus Student Network à Paris (ESN-Paris) et celles de la Cité universitaire internationale (le CPJ a eu l'occasion de rencontrer certaines de ces associations dans le cadre de son travail sur le schéma de développement touristique).

- Le CPJ a déjà proposé, dans le cadre de l'avis qu'il a rendu sur le Schéma de développement touristique, de découper la ville en zones, chaque zone ayant une identité propre, ce qui permettrait aux touristes de choisir plus facilement les endroits qu'ils souhaitent visiter. Certains quartiers multiculturels pourraient être mis en avant dans ce découpage, afin de rendre également la multiculturalité parisienne plus visibles aux touristes.

2/ Propositions pour favoriser la mixité et la rencontre des cultures :

- Financer des projets dans lesquels deux associations promouvant deux cultures différentes s'associent.
 - Organiser un forum interculturel qui permettrait de faire découvrir les différentes cuisines du monde. La cuisine est un moyen efficace de permettre à des cultures variées d'entrer en contact et d'échanger.
 - Organiser des journées à thèmes (« Journée de l'Afrique »).
 - Donner à l'école un rôle essentiel de « passeur de culture » : par exemple, en organisant des jumelages entre écoles d'arrondissements parisiens, des rencontres inter-classes. Cela permettrait de favoriser cet esprit d'ouverture aux autres cultures dès le plus jeune âge.
 - Créer une maison des cultures qui regrouperait :
 - o un grand hall couvert pour permettre aux gens de se rencontrer, s'exprimer (danse, concert, théâtre) et où il y aurait plusieurs stands de 'street food' de plusieurs horizons ; il pourrait y avoir une thématique par pays et par trimestre qui enclencherait des débats/projections/concerts/expo/spectacles ;
 - o des ateliers d'artistes, ou foyer d'associations à loyer modéré, ensemble qui formera une 'ruche créative et active' un peu sur le modèle des 'grands voisins' ;
 - o des espaces qui proposent des cours des langues, de cuisines du monde, de danses ;
 - o des logements pour personnes précaires, l'hospitalité et l'ouverture sur les autres étant au cœur de l'interculturalité.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime que si ce travail d'échanges entre cultures à Paris doit être accompagné par les pouvoirs publics, ces derniers peuvent aussi appuyer des associations d'éducation populaire qui disposent d'outils pour favoriser les échanges entre les cultures.

ANNEXE 11 : VŒU SUR LE HARCÈLEMENT DE RUE (NOVEMBRE 2014)

Conseil de Paris

V CP

Séance des 17 et 18 novembre 2014

Vœu du Conseil Parisien de la Jeunesse relatif au lancement d'une campagne de sensibilisation des Parisiens sur le phénomène du harcèlement de rue

Présenté

par Pauline VERON, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi

Considérant la délibération JS-2003-14 autorisant le Maire de Paris à créer un Conseil Parisien de la Jeunesse et la délibération 2014-DJS-322 modifiant les missions et le fonctionnement de l'instance ;

Considérant que le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour mission d'éclairer l'action de la municipalité et a pour objectif de permettre la participation effective des jeunes Parisiennes et Parisiens à l'élaboration des politiques publiques de la Ville et d'éclairer celle-ci dans les décisions qu'elle est amenée à prendre en tenant compte des besoins et des attentes de l'ensemble des jeunes Parisien(ne)s ;

Considérant l'article 14 du règlement intérieur du Conseil de Paris qui dispose qu'une fois par an, le Conseil Parisien de la Jeunesse a la possibilité d'émettre un vœu afin d'interpeller le Conseil de Paris ;

Considérant que le harcèlement dit « de rue » est l'une des formes de harcèlement la plus courante dans l'espace public consistant, pour un individu, à adresser aux passant-e-s des remarques sur leur apparence physique, leur tenue vestimentaire, des insultes ou à exprimer des propositions à caractère sexuel ;

Considérant que la loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel offre des outils pour lutter contre le phénomène du harcèlement de rue et que la loi du 4 août 2014 sur l'Égalité Femmes Hommes les complète encore mais que, à la différence de la Belgique, le harcèlement de rue ne fait pas l'objet à ce jour de sanctions pénales spécifiques en droit français et que les outils spécifiques pour le dénoncer sont peu nombreux ;

Considérant qu'actuellement, pour lutter contre cette forme de harcèlement dont sont victimes les femmes dans l'espace public, seule une action de sensibilisation en direction de tous les publics, hommes et femmes, de toutes les générations, est de nature à mieux faire prendre conscience de ce phénomène et à modifier les comportements ;

Considérant l'inscription par la Maire de Paris dans la feuille de route de son adjointe en charge de l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et les droits de l'homme, de la création d'un Observatoire locale de lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales, pour coordonner les actions de protection et d'accompagnement des victimes, sensibiliser la population, créer des plans de formations pour les professionnels et établir des diagnostics territorialisés ;

Considérant enfin l'inscription par la Maire de Paris dans la feuille de route de son adjointe en charge de la sécurité, de la prévention, de la politique de la Ville et de l'intégration, de l'objectif d'engager une sensibilisation contre le harcèlement de rue à travers une campagne d'affichage, des interventions en milieux urbains, une sensibilisation des associations, des correspondants de nuit et des éducateurs de rue ;

Sur proposition des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, le Conseil de Paris émet le vœu :

- **Que la Ville de Paris s'engage dans une démarche de sensibilisation du grand public sur la question du harcèlement de rue, à travers la mise en œuvre d'une vaste campagne de communication ;**
- **Que les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse et les associations spécialisées soient associés à la conception et à la mise en œuvre de cette campagne en lien avec les adjoints à la Maire de Paris et les services de la Ville concernés (DJS, DDCT, DICOM, Mission Égalité Femmes Hommes du Secrétariat Général) ;**
- **Que, conformément à la délibération 2014 DJS 322, les moyens de cette campagne de communication soient prévus au plan de communication de la DICOM et que celle-ci bénéficie des supports de communication à la disposition de la municipalité (affichage urbain grand format, site Internet de la Ville de Paris, relais en Mairie d'arrondissement et dans les équipements de proximité, magazine municipal « A Paris », etc.) afin de toucher le grand public et de bénéficier d'une visibilité maximale.**

ANNEXE 12 : LETTRE DE LA MAIRE DE PARIS ET DES PRÉSIDENTS DES EPT DE LA MÉTROPOLE (DÉCEMBRE 2016)



Paris, le 30 DEC. 2016

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, une Convention a été signée le 23 juin dernier entre les collectivités de Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris dans le cadre de la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Elle vise à renforcer les liens entre les territoires et les populations par de nombreuses actions concrètes, et ce dès 2017.

Or, il nous a semblé que la candidature de Paris 2024 constitue une opportunité exceptionnelle pour la jeunesse de la métropole. Nous avons ainsi souhaité que **puissent se rencontrer les Conseils de Jeunes de 15 à 30 ans** – issus du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) et des Conseils des Jeunes de communes de Seine-Saint-Denis.

Ce projet permettrait de démontrer l'engagement de la jeunesse pour Paris 2024 et de venir enrichir la candidature par des propositions concrètes sur la thématique des « **Jeux partagés** » ou comment construire des Jeux par tous et pour tous.

Pour des questions logistiques, la Ville de Paris est prête à coordonner le dispositif, en partenariat avec l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej). Pour sa mise en œuvre, nous vous saurions gré de bien vouloir **désigner deux ou trois jeunes issus de votre Conseil des Jeunes** afin de constituer plusieurs groupes de travail. Ceux-ci pourraient se réunir à trois reprises à partir de **février 2017**, avant une restitution en **juin 2017**. Ce rendez-vous final aurait lieu en présence du comité « Génération 2024 », l'instance de 24 jeunes portée par le Comité de Candidature Paris 2024, et qui travaille plus particulièrement sur le thème de l'emploi des jeunes.

Nous vous remercions pour votre implication dans ce projet qui, nous l'espérons, retiendra toute votre attention afin que nous puissions collectivement nous engager dans son organisation le plus rapidement possible.

Ainsi, nous vous invitons à prendre dès maintenant l'attache de la Mission Jeunesse et Citoyenneté (missionjeunesse@paris.fr) de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris et ce jusqu'au 20 janvier 2017.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Signature de Anne Hidalgo *Signature de Stéphane Troussel* *Signature de Patrick Braouezec*

Anne HIDALGO

Stéphane TROUSSEL

Patrick BRAOUEZEC

Monsieur Daniel GUIRAUD
Maire des Lilas
Mairie des Lilas
96, rue de Paris
93 260 Les Lilas

Signature de Gérard Cosme

Gérard COSME

Signature de Michel Teulet

Michel TEULET

Signature de Bruno Beschizza

Bruno BESCHIZZA

ANNEXE 13 : LETTRE DE LA MAIRE DE PARIS ET DES MAIRES DES COMMUNES PARTENAIRES (MAI 2017)

Paris, le 18 mai 2017

À l'attention des membres des Instances de Jeunesse de la Métropole

Mesdames, Messieurs,

Depuis un an et demi, la Métropole du Grand Paris œuvre dans une volonté de créer un rapprochement fort et pérenne entre ses territoires. La candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 représente la conjoncture idéale pour mettre en valeur cet espace métropolitain parisien.

Par votre jeunesse, vous incarnez l'avenir de nos territoires. Vous êtes au cœur du projet olympique que nous portons ensemble. L'opportunité vous est offerte de travailler de concert pour participer au rayonnement de la Métropole au niveau international. Votre adhésion et la richesse de vos contributions sont essentielles à la réussite de ce projet.

Nous nous inscrivons dans une démonstration de l'engagement et du talent des jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis. Les instances de jeunesse de nos villes respectives, sont invitées à mener une réflexion sur les modalités de leur participation et leurs attentes envers les JOP de 2024. Les élus de ces instances seront également invités à remettre un avis concernant l'appropriation de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 par la jeunesse et les politiques dont elle souhaiterait voir le jour. Vous formulerez ainsi des recommandations concernant :

- A. Les conditions pour que les jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis puissent participer et vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.**
- B. Les opportunités que doivent apporter les Jeux à la jeunesse de la Métropole.**

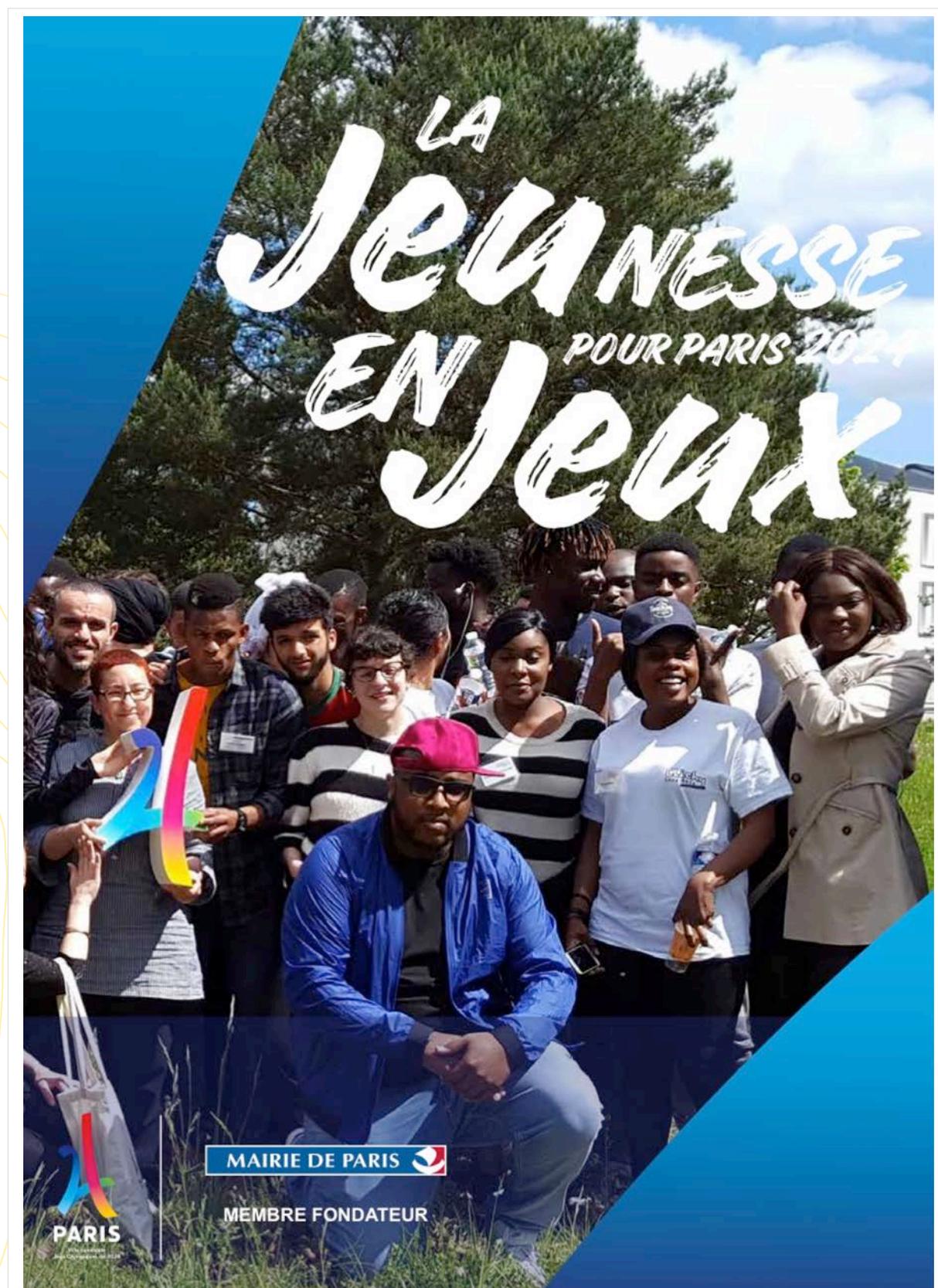
Le travail collaboratif des assemblées des jeunes de Seine-Saint-Denis et de Paris représente un symbole fort de notre coopération, Il préfigure l'ébauche d'un futur conseil métropolitain de la jeunesse qui rassemblera les représentants des instances existantes.

La clé de notre succès réside dans *la conjugaison des talents car elle constitue notre meilleure chance de l'emporter*. Au-delà du vivre ensemble, ce projet s'inscrit dans le faire ensemble. Nous comptons sur votre engagement et vos contributions pour porter les valeurs humanistes que nous souhaitons partager.

Avec nos sincères remerciements, nous vous prions de croire Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Maire de Montreuil**Le Maire d'Epinau-sur-Seine****Le Maire d'Aubervilliers****Patrice BESSAC****Hervé CHEVREAU****Meriem DERKAOU****Le Maire des Lilas****Le Maire de Paris****Le Maire de Clichy-sous-Bois****Le Maire de la Courneuve****Daniel GUIRAUD****Anne HIDALGO****Olivier KLEIN****Gilles POUX**

ANNEXE 14 : LES 24 PROPOSITIONS DES JEUNES DE PARIS ET DE SEINE-SAINT-DENIS POUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 (JUILLET 2017)



ÉDITO

Le Conseil Parisien de la Jeunesse, instance réunissant 100 jeunes Parisiens âgés de 15 à 30 ans, a fait part, à de nombreuses reprises lors de ses travaux, de son souhait de travailler avec d'autres jeunes de communes d'Ile-de-France notamment lorsque la réflexion prenait une échelle métropolitaine.

Dans ce cadre, une mesure du plan d'accompagnement de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques a été proposée et travaillée par la Direction de la Jeunesse et des Sports et la Mission Métropole du Grand Paris de la Mairie de Paris. Celle-ci visait à organiser des temps de rencontres et de d'échanges entre des jeunes de Paris et de La Seine-Saint-Denis autour de la candidature parisienne.

Des instances de jeunesse, représentant Paris, Les Lilas, Montreuil, Aubervilliers, La Courneuve, Epinay-sur-Seine, Clichy-sous-Bois, se sont donc réunies avec pour objectif de répondre aux questions formulées par leurs élus : **Quelles sont les conditions qui permettront aux jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis de participer et de vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ? Quelles opportunités les Jeux peuvent-ils apporter à la Jeunesse de la Métropole ?**

Ainsi, 36 jeunes de ces collectivités, accompagnés par leurs animateurs et par l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), se sont réunis pendant 3 temps différents (les samedi 20 et dimanche 21 mai, le samedi 24 juin et le jeudi 29 juin 2016) pour réfléchir aux mesures pouvant être mises en œuvre avant, pendant et après les Jeux, pour répondre aux questions posées par les élus et faire en sorte que la Jeunesse de la Métropole soit pleinement associée à ce rendez-vous planétaire.

« C'est fondamental de faire participer les jeunes. C'est très intéressant de partager ses idées avec des jeunes impliqués dans d'autres villes, se rendre compte qu'on est sur la même longueur d'ondes et qu'on se sent tous concernés » !
Ayoub, 17 ans, lycéen, Les Lilas

« C'est bien de s'y mettre déjà pour prendre le temps de bien faire les choses avec les jeunes. C'est bien de le faire nous pour les suivants ».
Nicolas, 24 ans, jeune actif, Paris

« J'espère que les JO se feront avec les habitants de la Seine Saint Denis. Souvent les JO c'est juste une bulle, mais ça n'a pas de conséquences sur la vie des habitants ».
Mélanie, 23 ans, étudiante, Epinay-Sur-Seine



Comment permettre à la jeunesse de vivre pleinement les Jeux de 2024 ?

Faciliter les déplacements pendant les jeux

Les jeunes ayant participé aux ateliers ont identifié la question de la mobilité comme étant une des principales conditions pour que tous les jeunes Franciliens puissent vivre pleinement les jeux.

- 1 **Organiser la gratuité des transports pour les jeunes ou des réductions tarifaires conséquentes.**
Différentes idées plus précises ont été proposées comme une réduction importante du PASS Navigo (par exemple 75%) pendant la durée des Jeux afin d'inciter et d'encourager la mobilité des jeunes, la mise en place de navettes et/ou de déplacements organisés par les collectivités pour se rendre sur les sites des compétitions ou bien encore la prise en charge de la diffusion des titres de transports gratuits ou à tarifs modérés par les collectivités et les associations sportives.

Favoriser l'adhésion

Différentes propositions ont été faites afin que les jeunes, mais aussi plus largement l'ensemble des habitants, puissent s'approprier les Jeux. Ces propositions ont également vocation à valoriser les territoires.

- 2 **Créer, avant les Jeux, des parcours, des courses d'orientation ou des chasses au trésor sur le thème du patrimoine sportif** (infrastructures sportives, histoires des clubs, parcours emblématiques des athlètes originaires de ces territoires) reliant Paris et la Seine-Saint-Denis. L'objectif de cette proposition est d'inciter les jeunes à être mobiles, à découvrir de nouveaux territoires et à se rencontrer.
- 3 **Solliciter la jeunesse pour construire le parcours de la flamme olympique** (participation citoyenne, réunions, votes sur internet) à Paris et en Seine-Saint-Denis. Ce parcours pourrait relier plusieurs villes de Seine-Saint-Denis en valorisant les collectivités et les clubs sportifs qui ont gagné des championnats. Le patrimoine naturel, historique ou imaginaire des villes est aussi identifié comme pouvant être un critère de choix (exemples : la Seine à Paris, la basilique de Saint-Denis, le sentier de Cosette à Clichy-Sous-Bois). Les athlètes originaires de ces villes pourraient assurer le relais de la flamme.
- 4 **Organiser en amont des Jeux un évènement valorisant les « incroyables talents »** (en référence à l'émission de télévision éponyme) des jeunes de la Métropole et particulièrement de Paris et de la Seine-Saint-Denis. Cet évènement (à rapprocher le cas échéant de la proposition de «jeux amateurs») pourrait permettre de valoriser les talents de la jeunesse à la fois dans la pratique des disciplines olympiques mais aussi dans celle de pratiques moins connues et nécessitant une excellente

condition physique comme les arts du cirque et de la rue ou la danse contemporaine. Cet évènement pourrait mêler compétitions et démonstrations et se déroulerait à Paris et en Seine-Saint-Denis. La finale pourrait avoir lieu dans un grand équipement sportif (Le Stade de France, par exemple).

Encourager le partage et les rencontres

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont identifiés comme un moment de convivialité et de partage en famille par la majorité des jeunes qui ont participé à ce travail. Une partie de leurs propositions visent néanmoins à ce que les Jeux soient, plus largement, un temps festif partagé, vecteur de sociabilisation et de cohésion.

- 5 **Favoriser la réunion des habitants et le partage des jeux dans le cadre privé** autour de la projection des épreuves sur le modèle de la « Fête des voisins », notamment dans les villes de Seine-Saint-Denis les plus éloignées d'éventuelles fanzones. Le matériel de projection pourrait être mis à disposition par des associations. Il conviendrait de trouver des solutions pour que les mairies puissent également diffuser les épreuves dans des structures municipales (gymnases, salle des fêtes et théâtres) et élaborer des programmes de projections.
- 6 **Faire découvrir la cuisine du monde** aux touristes et aux journalistes. Les territoires parisien et séquano-dionysien sont riches de la diversité des habitants qui y vivent, il s'agirait par conséquent de valoriser ces origines plurielles par l'intermédiaire de la gastronomie. Une journée dédiée à la gastronomie du monde pourrait être organisée au village des médias et des espaces spécifiques pourraient être définis pour permettre aux touristes et aux habitants de découvrir ces cuisines du monde. Les cuisiniers réfugiés pourraient également participer aux manifestations.

Comment veiller à l'inclusion des personnes en situation de handicap et créer de la solidarité ?

Encourager la connaissance et la pratique du handisport et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

La méconnaissance du handisport a été identifiée comme un sujet majeur par les jeunes qui ont participé à la réflexion, l'organisation des Jeux Paralympiques apparaissant comme un levier pouvant contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

7 Sensibiliser le jeune public au handicap en lui faisant pratiquer des disciplines handisports. Il s'agirait de viser prioritairement les publics scolaires et d'intégrer dans les cours de sport, et tout au long de la scolarité, des sessions d'initiation à ces disciplines sportives. Cette initiation de long terme aurait pour objectif de donner une visibilité aux différents types de handicaps mais aussi de les valoriser en montrant comment le handisport permet de les dépasser.

8 Permettre à des jeunes d'assister à des matchs de handisports et favoriser leur rencontre avec les athlètes de ces disciplines afin que ceux-ci puissent témoigner et faire connaître leurs parcours. Des rencontres sportives entre des équipes de disciplines olympiques et paralympiques proches pourraient également avoir lieu avant ou pendant les Jeux (exemple : une équipe de football face à l'équipe de cécifoot).

9 Donner plus de visibilité au handisport lors d'événements locaux comme les forums de sport et les forums des associations organisés par les collectivités mais aussi en développant un réseau de personnes sensibilisées à cette thématique. Ce réseau aurait pour objectif de relayer et de sensibiliser le grand public aux différentes problématiques du handisport. L'idée serait de développer, par le bouche à oreilles et par capillarité, une meilleure connaissance des disciplines sportives paralympiques. Cette visibilité pourrait aussi être encouragée en valorisant les associations sportives qui favorisent la mixité « handi-valide », par exemple, par la création d'un label.

Créer de la solidarité

Les jeunes qui ont participé à la réflexion ont envisagé les Jeux comme étant un événement susceptible d'attirer sur le territoire de nombreux jeunes, ils souhaitent encourager ce phénomène et favoriser les rencontres.

10 Accompagner la recherche d'hébergement pour les jeunes souhaitant profiter des Jeux en facilitant la mise en relation avec les jeunes habitants à Paris et en Seine-Saint-Denis et favoriser les modes d'hébergement à moindre coût comme le *couchsurfing*. Cette solution viserait non seulement à encourager des modes d'hébergement temporaires mais aussi à favoriser les rencontres entre jeunes.



Comment créer de l'emploi pour les jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis à l'occasion des Jeux ?

Créer une dynamique pérenne pour l'emploi des jeunes

Les jeunes qui ont participé à la réflexion pensent que les Jeux permettront de créer de l'emploi sur le territoire métropolitain mais le sujet le plus largement évoqué est la nécessité de pérenniser la dynamique d'emploi après les Jeux.

11 Proposer des formations aux bénévoles mobilisés afin de faciliter leur accès à l'emploi après les Jeux. Ces formations pourraient être variées : sécurité, langues étrangères, journalisme sportif, accueil du public. L'emploi des étudiants inscrits dans des formations en alternance ou d'étudiants en langues étrangères pourraient également être favorisés afin qu'ils puissent mettre en pratique leurs études sur le terrain, dans le cadre de la préparation et de l'organisation des Jeux.

12 Donner de la visibilité aux emplois créés par les Jeux et faciliter l'accès des jeunes de Seine-Saint-Denis à ces emplois. Les offres d'emplois pourraient être disponibles en ligne, mais aussi dans les Missions Locales et à Pôle Emploi. En recrutant des jeunes de Seine-Saint-Denis dans les entreprises qui œuvreront à la construction des futurs sites ou encore pour assurer la sécurité des Jeux, il s'agirait de montrer que les jeunes du 93 peuvent aussi être responsables. Par ailleurs, il ne s'agirait pas de recruter uniquement des jeunes de Seine-Saint-Denis mais de valoriser la diversité des profils afin de permettre à des jeunes venus d'horizons différents de se rencontrer.

Comment promouvoir une nouvelle image des territoires de Seine-Saint-Denis et de l'Est Parisien ?

Développer le tourisme en Seine-Saint-Denis et dans l'Est Parisien

Identifié comme une problématique économique, le tourisme a cependant été l'objet de nombreuses propositions au sein du thème « communication et valorisation », celui-ci étant envisagé comme un moteur pour la valorisation des territoires.

13 Editer un guide touristique de la Seine-Saint-Denis réalisé par ses habitants afin de favoriser la découverte du patrimoine séquano-dionysien, valoriser la diversité de chaque ville et développer le tourisme dans le département. Au-delà de ce guide, il pourrait également s'agir de consulter les jeunes habitants pour connaître les lieux qu'ils souhaitent valoriser en Seine-Saint-Denis et dans l'Est Parisien. Ceux-ci pourraient être regroupés dans des parcours qui seraient l'objet d'une programmation événementielle pendant les Jeux.

14 Proposer des espaces d'expression libre, physiques (murs du souvenir, façades de bâtiments, etc.) ou numériques, permettant aux touristes de signaler leur passage dans différents lieux de Seine-Saint-Denis.

15 Créer un Journal numérique (plateforme numérique et/ou newsletter) pour communiquer sur les différents événements se déroulant en même temps sur les territoires séquano-dionysien et parisien, pendant les Jeux, afin de favoriser le déplacement des touristes sur des sites proposant une programmation ou des animations spécifiques en dehors du programme des Jeux.



Valoriser les talents et l'engagement de la jeunesse de Seine-Saint-Denis

Cet enjeu a largement été plébiscité lors de la seconde séance de travail par les Séquano-Dionysiens mais aussi par les Parisiens, afin de promouvoir une image positive de la jeunesse, notamment de Seine-Saint-Denis.

16 Permettre aux « jeunes talents » identifiés par les services jeunesse des collectivités, des conservatoires et des centres socioculturels (maison des jeunes, MJC, centres d'animation, etc.) de s'exprimer dans les gares et les stations de RER et de métros. Il s'agirait de montrer les talents de la jeunesse, en permettant aux jeunes de démontrer leurs savoir-faire en sport, danse, chant, musique et ceci selon tous les registres (pas seulement du rap, par exemple, mais aussi de la musique classique...) en partenariat avec la RATP et le STIF. Ces animations pourraient être mises en place tous les étés à partir de 2018 jusqu'en 2024.

17 Réaliser une exposition de portraits photographiques sur les jeunes engagés en Seine-Saint-Denis dans des lieux publics, sur les façades des institutions, dans les transports etc. Un appel à participation pourrait être lancé pour sélectionner les jeunes, chacun pouvant proposer indirectement la candidature de jeunes impliqués dans un engagement. Cette exposition permettrait de mettre en évidence les clichés sur la jeunesse de Seine-Saint-Denis et de démontrer qu'ils se fondent sur des préjugés.

18 Réaliser un clip avec la participation de jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis qui pourrait devenir une vidéo ou un « hymne officiel » des Jeux de 2024.

Comment démocratiser et favoriser la pratique des sports olympiques ?

Encourager la pratique de tous les sports olympiques

La méconnaissance de certains sports olympiques est apparue très vite dans la réflexion menée par les jeunes, cette méconnaissance étant souvent envisagée comme regrettable, la popularisation de ces sports par la pratique apparaissant alors comme nécessaire.

19 Organiser en parallèle ou en amont des Jeux officiels des « Jeux amateurs » entre les villes, de Seine-Saint-Denis et de Paris notamment. Cet événement serait à organiser en plusieurs phases en partenariat avec un ensemble d'acteurs comme l'Éducation Nationale (collèges, lycées), les équipements

locaux, les associations et clubs sportifs ainsi que les services municipaux. La première phase consisterait en une phase de promotion et de communication « institutionnelle » et en « face à face » afin de faire adhérer les partenaires au projet. La deuxième phase viserait à mettre en place des ateliers de découvertes de sports avec la présence de sportifs de haut niveau. La troisième phase porterait sur l'organisation de tournois dans les villes parties prenantes du projet (les villes actrices du projet étant envisagées par les jeunes participants à la réflexion comme étant leurs villes d'origine). La quatrième phase verrait l'organisation de finales inter-villes avec des remises des médailles effectuées par des sportifs reconnus, « parrains » de l'opération. Enfin, la cinquième phase permettrait aux gagnants d'assister à des épreuves olympiques et de participer, selon des modalités à définir, aux remises officielles des médailles pendant les Jeux.

20 Permettre aux jeunes, principalement les collégiens, de pratiquer des sports qu'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer lors de leur scolarité (escrime, waterpolo). Cette initiation pourrait s'effectuer avant, pendant et après les Jeux.

Permettre aux jeunes d'assister aux Jeux et de rencontrer des athlètes

Toutes les propositions suivantes visent à encourager la pratique et la connaissance des disciplines olympiques mais aussi à permettre aux enfants et aux jeunes de se projeter dans un parcours et une vie d'athlète ce que les participants ont formulé ainsi « Je peux le faire aussi. Ce n'est pas parce j'habite là que c'est inaccessible ».

21 Permettre à des jeunes d'assister à des entraînements afin de mieux comprendre la difficulté physique, le sacrifice et le dépassement de soi qu'implique la pratique d'une discipline sportive à haut niveau.

22 Proposer à des jeunes de passer une journée avec des athlètes en amont des Jeux. Ces occasions d'échanger contribueraient à dynamiser les structures d'accueil de jeunes (espaces jeunes, bureaux et points d'information Jeunesse...) mais aussi donneraient une visibilité aux associations et clubs sportifs des territoires. Ces rencontres pourraient être portées et organisées par les représentants des conseils de jeunes en partenariat avec les municipalités, ou en organisant des sorties scolaires pour les classes parisiennes et séquano-dionysiennes sur les futurs sites olympiques.

23 Mettre en place un projet sur l'année dans les centres de loisirs : chaque structure suivrait les actualités d'une discipline sportive tout au long de l'année et organiserait un projet en lien avec cette discipline. Ces projets pourraient être présentés en parallèle à l'organisation de « petits Jeux » qui auraient lieu pendant un mois, à la fin de l'année scolaire, afin d'encourager la pratique des enfants et des jeunes. Cette organisation pourrait produire des recettes (ventes des places aux petits jeux par exemple) qui serviraient à financer l'achat de billets pour permettre aux jeunes d'aller voir la discipline olympique étudiée.

24 Valoriser les champions issus des quartiers pour montrer qu'être un athlète est possible. Une première étape serait d'afficher le ou les portraits de sportifs de haut niveau issus de chaque ville de Seine-Saint-Denis, accompagné d'un message fort sur ce que son parcours lui a permis de réaliser. Puis dans un deuxième temps, chacun de ces sportifs pourrait être « parrain » d'un des projets proposé ci-dessus.

***Avec la participation
des villes :***

Aubervilliers,
Clichy-Sous-Bois,
Epinay-Sur-Seine,
La Courneuve,
Les Lilas,
Montreuil
et Paris.

Accompagnement
par l'Association Nationale
des Conseils d'Enfants
et de Jeunes (ANACEJ)

MAIRIE DE PARIS 

Direction de la Jeunesse et des Sports

Sous-Direction de la Jeunesse

Service des Politiques de Jeunesse

Mission Jeunesse et Citoyenneté

Avec la participation des villes :

Aubervilliers, Clichy-Sous-Bois, Epinay-Sur-Seine,

La Courneuve, Les Lilas, Montreuil et Paris.

Accompagnement par l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ)

Crédits : photo Yannick FURCAL et Marc Hill. Mise en page : ateliermuseum.com

ANNEXE 15 : MANIFESTE DE LA JEUNESSE POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024
(JUILLET 2017)



Paris – Grande Halle de la Villette – 8 juillet 2017



MAIRIE DE PARIS
MEMBRE FONDATEUR

